TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE N°185 - FÉVRIER 2008

suresnes magazine

Le temps du jeu

CITOYENNETÉ :
Le Parlement des enfants
p. 9

LOISIRS :
Le temps du jeu de 3 à 14 ans
p. 22

HABITAT :
Coup de mains pour vos travaux
p. 26

THÉÂTRE :
Quand Hamlet rencontre Lorenzo
p. 36

Sommaire

EN IMAGE p.6 ▶

ACTU p.8 à 21
Elections cantonales et municipales
Voyages européens pour les collégiens
Nouveau foyer pour les jeunes travailleurs

LOISIRS p.22
Le temps du jeu ▶
Tous les mercredis et pendant les vacances, les centres de loisirs maternels et élémentaires accueillent les Suresnois de 3 à 14 ans.

HABITAT p.26
Coup de mains pour vos travaux

SCIENCE p.28 ▶
Dans le cerveau d'un lecteur

SPORTS p.32
Le hand sous les projecteurs ▶

SPECTACLES p.36
Théâtre : Quand Hamlet rencontre Lorenzo ▶
Cinéma : Coupable
Médiathèque : Bach revisité

LA PAROLE AUX GROUPES p.40

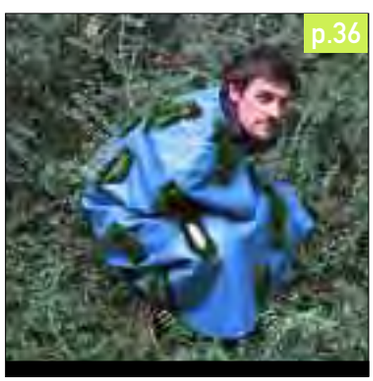

Le magazine est téléchargeable sur www.ville-suresnes.fr

suresnes magazine
ISSN 1143 3035

2, rue Carnot, 92151 Suresnes Cedex, tél 01 41 18 15 67 - Fax 01 41 18 17 79. Directeur de la publication : Christian Dupuy. Directrice de la communication : Karine Pueyo. Rédactrice en chef : Cécile Oriol. Rédaction : Laurence Cavé, Céline Gazagne, Lionel Bros. Secrétaire de rédaction : Joëlle Druel. suresnesmag@ville-suresnes.fr. Conception graphique : Jacqueline Bretar. Couverture : Hervé Boutet. Photogravure et impression : Touraine Rotos / 02 47 37 65 75. Régie publicitaire : Eser / 01 40 35 77 60. Dépôt légal : 1er trimestre 2008.

LE VILLAGE VACANCES DE

LAMOURA

accueille les associations et les entreprises pour des stages sportifs, colloques et séminaires

Gymnase, piscine couverte et chauffée, courts de tennis, practice de golf, salle de musculation, sauna, salle de congrès et de spectacles, équipement audiovisuel et système Wi Fi.

Pour vous aider à réaliser votre projet :
Service Action Culturelle - Vie associative
Lamoura - 6 allée des Maraîchers
tél. 01 41 18 15 39 suresnes@vvl-lamoura.fr

Dans le cadre des dispositions de l'article L.52-1 et suivants du code électoral, l'éditorial de Christian Dupuy est suspendu jusqu'aux élections municipales de mars 2008.

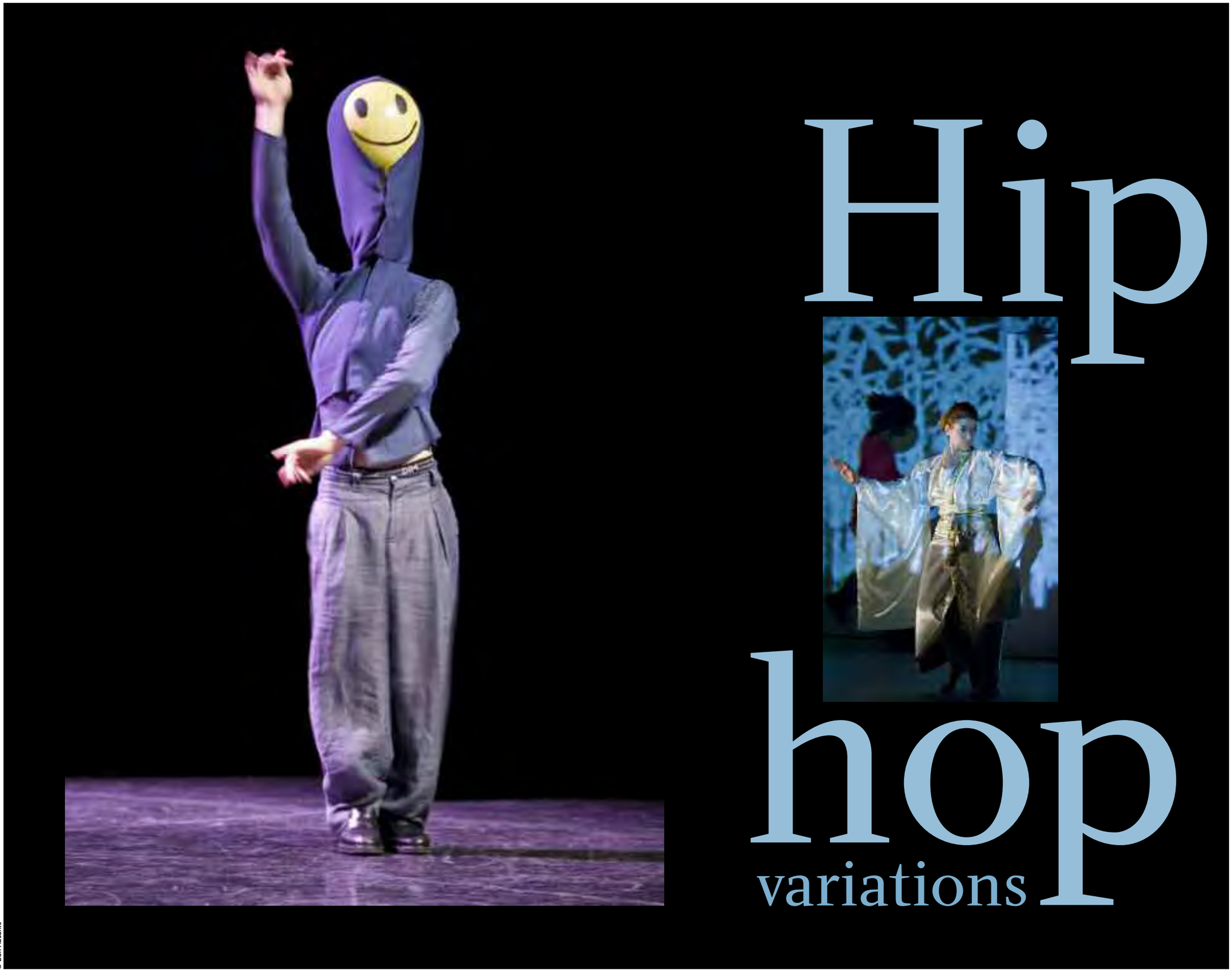

Hip hop variations

© Dan Aucante

Brillant, poétique, à la fois grave et facétieux, Petite histoire.com, de la compagnie Accrorap avec, à sa tête, Kader Attou a ouvert le festival Suresnes Cités Danse en offrant à un public ravi une création de haute volée. Séquence découverte et succès incontestable pour Cités Danse Variations avec les chorégraphes Amala Dianor et Emmanuel Gat dont les créations, Rareté et Windungen, témoignent de la vitalité de cette manifestation et de la volonté expérimentale revendiquée dans le brassage des cultures. Une démarche qui sera désormais renforcée et valorisée par Cités Danse Connexions, centre de création hip hop.

Festival Suresnes Cités Danse jusqu'au 6 février.

A gauche, « Petites histoires.com» Cie Accrorap.

A droite, « Rareté », chorégraphie Amala Dianor.

élections

N'oubliez pas les cantonales

© CG 92/José Justo

L'hémicycle du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Tout le monde parle des municipales, mais, aux mêmes dates, les 9 et 16 mars, vous serez aussi appelés à élire vos conseillers généraux. Ils sont renouvelables par moitié tous les trois ans, seulement la moitié des cantons votera cette année, dont celui de Suresnes. Les conseillers généraux sont élus pour six ans, leur circonscription est le canton. Il s'agit d'un scrutin majoritaire uninominal à deux tours (comme pour les législatives). Un candidat est élu au premier tour s'il obtient la majorité des suffrages exprimés, représentant au moins 25% des inscrits. Tout candidat ayant obtenu 10% des inscrits peut se présenter au second tour.

Les 2000 cantons qui s'apprêtent à élire leur conseiller général en mars sont ceux où la précédente élection s'est déroulée en 2001.
Pour la première fois, grâce à la loi sur la parité, chaque candidat doit présenter un suppléant du sexe opposé.
Avec la décentralisation, le poids des départements s'est accru. Le Conseil général et son président définissent, entre autres, l'action du département pour l'aide sociale, la culture, le logement, la voirie, les transports, l'environnement, le tourisme, l'aide à l'équipement des communes. Le département a en charge la construction et la gestion des collèges.
Ce scrutin revêt une grande importance.

métier

S'informer sur le Bafa

Pour s'occuper d'enfants pendant les vacances scolaires ou les mercredis, il est indispensable de se former. Pour débuter, il est indispensable de se former. Le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs) est un diplôme destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en centres de vacances ou de loisirs (CVL). Les vacances d'hiver peuvent être l'occasion de faire un premier stage de formation BAFA.
Organismes existants, déroulement de la formation, coût, diplômes de l'animation…
Suresnes information jeunesse répond à vos questions et vous guide dans vos démarches.
Rens. 01 47 72 28 07.

démarches

Vote par procuration

Les élections municipales et cantonales auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008. Attention ! Le 9 mars coïncide avec la fin des vacances scolaires d'hiver. Si vous ne pouvez vous rendre au bureau de vote le jour des élections, pensez à voter par procution. Qu'est-ce que le vote par procuration ? C'est une procédure qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour du scrutin, par un autre électeur de son choix (le mandataire). Le mandant doit donc se présenter au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance pour établir sa procuration. Pièces à fournir : le mandant doit justifier de son indentité et doit connaître l'état civil complet, l'adresse, la profession de la personne à qui il donne procuration, et s'assurer aussi que le mandataire est bien inscrit sur la liste électorale de Suresnes. Il doit également attester sur l'honneur son absence en raison d'obligations professionnelles, de handicap, d'impossibilité de se déplacer pour raison de santé, ou pour des raisons de formation ou de vacances. Chaque mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France, soit d'une procuration établie à l'étranger et une établie en France, soit de deux procurations établies à l'étranger.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : SERVICE DES ÉLECTIONS, BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL, 2 RUE CARNOT, TÉL. 01 41 18 16 17 / 1618.

citoyenneté

Julie au Parlement des enfants

© Cécile Dégremont

A voté ! Les élèves ont hoisi. C'est Julie qui les représentera le 7 juin prochain.

Une urne, un isoloir… la classe de CM1-CM2 d'Adeline Boyer s'est transformée en bureau de vote le 15 janvier dernier à l'école Marcel Mouloudji. Les vingt-quatre élèves devaient choisir leur délégué ainsi que son suppléant qui les représenteront au 14ème Parlement des enfants le 7 juin prochain. Organisé par le président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'Education nationale depuis 1994, le Parlement des enfants réunit, chaque année au Palais Bourbon, 577 enfants élus par leurs camarades de classe pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer.

Un événement qui a fait l'objet de tout un travail préalable sur la citoyenneté et la démocratie. A l'école Mouloudji, quatre candidates se sont déclarées mais c'est Julie qui a emporté la majorité des suffrages avec sa proposition sur une législation plus stricte sur la vente de jeux vidéos. Au final, trois propositions de loi seront discutées devant le Parlement des enfants. La proposition de loi choisie sera reprise par le député de la circonscription concernée qui la déposera sur le bureau de l'Assemblée nationale. Parmi les lois issues du Parlement des enfants devenues lois de la République : la loi relative au maintien des liens entre frères et sœurs et celle permettant à l'enfant orphelin de participer au conseil de famille.
Interrogée par l'équipe de tournage de l'Assemblée nationale dépêchée spécialement pour l'occasion, Julie a déclaré qu'elle « ferait de son mieux pour représenter la classe au Palais Bourbon ».

jumelage

Séjours à l'étranger

Echanges culturels, activités sportives et de découverte… Deux séjours, en maison de jeunes et dans des familles, sont programmés dans les villes jumelles pour les jeunes de 14 à 16 ans. Une animatrice suresnoise bilingue, et un responsable sur place, accompagnent chaque groupe. Il n'est pas nécessaire de parler la langue du pays.
• Hann-Münden en Allemagne, du 18 avril au 3 mai - 269 euros* pour les Suresnois, majoration de 25% pour les non-Suresnois. Places limitées à 11 participants. Voyage en train.
• Holon en Israël du 24 avril au 4 mai 2008 - 646 euros* pour les Suresnois, majoration de 25% pour les non-Suresnois. Places limitées à 11 participants. Voyage en avion.
* Tarifs maximaux. Un abattement est éventuellement appliqué suivant la grille des revenus en vigueur pour les séjours en centres de vacances. Les familles, uniquement suresnoises, devront fournir leurs justificatifs de revenus pour bénéficier de ces dispositions.
Inscriptions dès à présent auprès du service du Jumelage, 22 rue des Carrières, tél. 01 42 04 96 76.
Informations sur : www.ville-suresnes.fr / www.hann.muenden.de / www.holon.muni.il

TELEX

MUSIQUE DE CHAMBRE

La classe de Musique de chambre du conservatoire de Versailles donnera un concert le mardi 5 février à 20h, salle de l'Esplanade du Conservatoire de Suresnes, 1 place du Puits d'Amour, sous la direction de Jean-François Gonzales, professeur de violon à Suresnes. Au programme : des œuvres de Brahms, Tchaïkovsky, Doppler, Chabrier, Gaubert, entre autres. Entrée libre dans la mesure des places disponibles, ou sur réservation au 01 47 72 58 61.

ELECTION DE MISS SURESNES 2008

Les jeunes Suresnoises, nées entre le 1er janvier 1985 et le 1er novembre 1991, qui souhaitent prétendre au titre de Miss Suresnes 2008, peuvent s'inscrire à compter du 1er février à l'Office de Tourisme, 50bd Henri Sellier. Se munir d'une pièce d'identité. L'élection se déroulera le samedi 5 avril à 20h30, salle des fêtes. Renseignements : Office de Tourisme, tél. 01 41 18 18 76.

DEVENIR SAPEUR-POMPIER

La brigade de Paris recrute des sapeurs-pompiers dans divers domaines : maintenance automobile, métiers du bâtiment, logistique, informatique… elle propose de nombreux postes à pourvoir dans ses spécialités aussi multiples que variées. Les candidats, hommes ou femmes, doivent être âgés de 18 à 24 ans, de nationalité française, avoir satisfait aux épreuves de sélection et être détenteur d'un diplôme scolaire (du brevet des collèges au Bac + 2). Rens. : 0 800 112 018 .

BÉNÉVOLAT

Vous disposez de deux demi-journées par semaine et souhaitez vous investir dans le bénévolat. Le Club informatique pénitentiaire recherche des bénévoles, ayant des connaissances de Word et Excel, pour cours d'initiation informatique à la maison d'arrêt de Nanterre. Tél. 06 72 31 24 60.

bourse permis de conduire

Suresnes en exemple

© Christian Daumerie

Christian Dupuy salue Jacques Pélissard et Dominique Bussereau, après la signature de la charte bourse permis de conduire.

Près de 35 000 jeunes roulent en toute illégalité… Leçons de conduite trop chères, suppression du service militaire qui permettait de passer son permis gratuitement, quelles que soient les raisons, le chiffre est alarmant. En 2004, Suresnes a été la première ville à créer une bourse au permis de conduire, une initiative reprise aujourd'hui sur le plan national et qui viendra compléter le dispositif du permis à un euro. Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports et Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF) ont ainsi signé le 20 décembre dernier, en présence de Christian Dupuy, une charte visant à développer et étendre l'action suresnoise au plan national.
La bourse permis de conduire permet à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, choisis sur dossier selon plusieurs critères (situation professionnelle, sociale, familiale…), de se voir financer de 50 à 80 % du coût de leur formation par la mairie (montant plafonné à 1300 €versés directement à l'auto-école choisie par le boursier)). Une aide en contrepartie de laquelle les jeunes s'engagent à suivre leur formation et à réaliser bénévolement une tâche d'intérêt collectif : soutien scolaire, participation aux fêtes et manifestations de la ville, encadrement d'activités sportives etc. A Suresnes, 74 bourses ont déjà ainsi été accordées.

Point Cyb

Stages et ateliers

Suresnes information jeunesse propose le stage "Mes premiers pas en informatique" aux débutants sur les fonctions de base d'un PC sous Windows XP. Le stage comporte 4 séances, les 11, 12, 14 et 15 février de 15h à 17h30, 16 €(adhérents SIJ, demandeurs d'emploi, collégiens et lycéens suresnois) / 32€ (non-adhérents). Par ailleurs, le Point Cyb organise 2 mini-stages de création multimédia : "Tout sur la vidéo", monter son 1er film avec les vidéos prises depuis son appareil photo ou son téléphone portable, partager et diffuser ses petits films personnels sur internet (3 séances) les 27, 28, 29 février de 15h à 17h (tout public), 6 €/12 €ainsi que "Son petit film de A à Z" pour les 12-17ans (3 séances) les 5, 6 et 7 mars de 15h à 17h, 6 € Enfin, un atelier spécial « antivirus » vous permettra de comprendre pourquoi et comment sécuriser un PC lorsque l'on navigue sur internet, le 13 février de 14h30 à 16h30 ou de 17h à 19h sur réservation, 3€/ 5€ Point Cyb : 27 ter, rue Albert Caron. Rens. 01 41 38 29 83. www.sij.asso.fr

international

Des universitaires russes à Suresnes

© Christian Daumerie

Le maire a reçu le 10 janvier dernier à l'Hôtel de ville une délégation de vingt-quatre universitaires russes qui a été accueillie une semaine à l'INS HEA de Suresnes (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés).
Cette visite a eu lieu dans le cadre d'un programme Tempus, financé par la commission européenne et piloté par l'INS HEA qui promeut l'éducation inclusive et multihandicap, et destiné à quatre universités russes : Saint Petersburg, Archangelsk, Astrakhan et Novossibirsk. Ce groupe d'étude a par ailleurs visité plusieurs établissements scolaires de la ville qui favorisent l'intégration scolaire des enfants présentant un handicap, tels que l'école élémentaire des Raguidelles et sa CLIS (classe d'intégration scolaire) pour les enfants non-voyants ou malvoyants.
INS HEA : 58-60 avenue des Landes, tél. 01 01 41 44 31 00. www.inshea.fr

déchets verts

Du compost gratuit

La collecte des déchets verts se déroule de mars à début janvier. Les sacs biodégradables et les fagots (2 m de long et 10 cm de diamètre pour les branchages avec liens en corde) sont à déposer sur le trottoir le dimanche soir pour être collectés le lundi matin. Vous pouvez vous procurer ces sacs munis d'un justificatif de domicile au service environnement 61, rue Carnot - 4e étage à droite ou dans les mairies annexes, ou au camion Ecobus sur le marché Zola le 1er et le 2e samedi de chaque mois et sur le marché Caron le 3e jeudi et le 4e dimanche de chaque mois. Pour enrichir vos jardins et balconnières, le service Parcs et jardins de la ville organise une distribution gratuite de compost les 16 et 23 février de 8h à 12h, 2 rue Frédéric Clavel. Prévoyez des sacs ou autres contenants. Sachez, par ailleurs, que vous pouvez vous procurer un composteur de jardin contre une participation de 15,24€(400 litres) et 22,87€(600 litres).
Service environnement : 01 41 18 17 61.
Guide de la collecte des déchets végétaux à télécharger sur www.ville-suresnes.fr.
Merci à tous les Suresnois qui ont pensé à déposer leurs sapins les 7 et 14 janvier derniers. Cette collecte représente 5,90 tonnes de végétaux qui ont bénéficié d'une valorisation matière (traitement par compostage), les sapins collectés en dehors de ces dates ont eux bénéficié d'une valorisation énergétique (traitement par incinération). Le compostage des sapins existe à Suresnes depuis 2005.

© DR

mobilité

Vélib' à Suresnes

La société Clear Chanel, concurrent de la société J.C. Decaux a obtenu du Tribunal administratif de Paris, l'annulation de la décision du Conseil de Paris du 19 décembre 2007 de passer un avenant au marché Vélib' pour son extension aux communes limitrophes. La ville de Paris s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'Etat. Le projet d'extension est pour le moment gelé jusqu'à l'été prochain. Toutefois, la ville de Suresnes finalise le dossier technique afin d'être prête dans le cas d'un déblocage positif. Néanmoins, l'étude d'un système de vélos en libre-service sur le département des Hauts-de-Seine est toujours d'actualité et fait l'objet d'un suivi conjoint par l'association départementale des maires et le Conseil général..

respect de l'environnement

Les Microbus de l'AS

© Christian Daumerie

L'autobus suresnois (AS), qui effectue plusieurs circuits sur la ville du lundi au samedi et les jours fériés, s'est doté, depuis le 7 janvier dernier à titre expérimental pour le moment, de deux véhicules propres (version thermique). Baptisés Microbus Gruau, ils offrent une capacité de 22 places et sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.
Une plaquette AS est à votre disposition à l'accueil de la mairie et au centre administratif : 7-9 rue du Mont-Valérien.
Par ailleurs, la RATP, en concertation avec la ville de Rueil a mis en place à titre expérimental depuis trois mois, une navette gratuite (ligne 563), dont les Suresnois peuvent profiter, reliant le quartier Mont-Valérien de Rueil aux gares Tram-Longchamp et SNCF Mont-Valérien de Suresnes ainsi que l'hôpital Foch. Tél. service clients RATP : 3246.

solidarité

Arbre de Noël de la Ruche

Pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale de Suresnes, un arbre de Noël a eu lieu pour la 4e année consécutive, au restaurant panoramique des Raguidelles le mercredi 12 décembre dernier. Accompagnés de leurs parents, quarante enfants présents ont pu profiter de différentes animations (atelier masque, maquillage, jeux, pêche à la ligne), prendre un goûter et repartir avec un cadeau distribué par le Père Noël en personne ! Cette manifestation a eu lieu grâce à la collaboration conjointe de représentants de la Circonscription de la Vie sociale de Suresnes, de bénévoles de la Croix-Rouge, et de différents partenaires qui ont collaboré et sans qui cette action n'aurait pu être mise en place.

concours

Voyages européens pour les collégiens

© DR

Les élèves de 6ème3 du collège
Jean Macé à l'atelier "mosaïques" de l'Institut du Monde Arabe.

Les vingt-sept élèves de la classe de 6e 3 du collège Jean Macé travaillent sans relâche depuis la rentrée à la réalisation d'un document Powerpoint qui leur permettra peut-être de gagner leur billet pour l'Andalousie. Organisé chaque année par le Conseil général des Hauts-de-Seine, le concours Voyages européens s'adresse aux classes de 6ème, 5ème et 4ème du département. 35 classes sont en lice pour cette nouvelle édition placée sous le signe de l'influence de la culture arabe sur la culture occidentale, en lien avec l'exposition Couleurs du Maghreb qui se tient jusqu'au 7 février au musée Albert Kahn de Boulogne-Billancourt.
Encadrés par Audrey Séguy, professeur de mathématiques et Jean-Michel Guilhaumon, professeur d'histoire-géographie, les collégiens ont conçu un diaporama sous forme de conte illustré autour de trois domaines principaux : l'histoire, les sciences (l'algèbre) et les arts (étude des zelliges et des arabesques). Ils ont par ailleurs visité l'Institut du Monde arabe, appris l'origine arabe de certains mots français tels que zéro, abricot ou encore café et fait de savoureuses découvertes culinaires. Les collégiens doivent patienter jusqu'à la proclamation des résultats le 12 mars prochain. C'est la sixième participation au concours des Voyages européens du collège Jean Macé qui a déjà emporté quatre fois le premier prix. Chaque année, plus de 800 élèves découvrent l'Europe ou la France à l'occasion d'un voyage scolaire financé par le Conseil général des Hauts-de-Seine.

démocratie

Réunions plénières des Conseils consultatifs de quartier

A L'OCCASION DE LEURS PROCHAINES RÉUNIONS PLÉNIÈRES, QUI SE TIENDRONT DU 11 AU 20 FÉVRIER, LES SIX CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIERS DÉVELOPPERONT DES THÉMATIQUES COMMUNES :
- Création d'un centre de supervision urbaine (télésurveillance),
- Projet Musée – Gare Suresnes Longchamp.
En outre, et fort du bilan positif du dernier module de formation-information : « Etat-Région-Département : quelles compétences », les membres des CCQ et du Conseil local Economique et social se verront proposer une nouvelle session en avril 2007.
Chaque quartier s'intéressera ensuite à des projets qui lui sont plus spécifiques (liste non exhaustive) :
QUARTIER RÉPUBLIQUE : Bilan de l'animation organisée à l'occasion des fêtes de fin d'année, « Dégustation de boissons chaudes » le 8 décembre dernier.
QUARTIER LIBERTÉ : Extension de l'école des Cottages / Travaux de construction d'un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes.
QUARTIER CENTRE VILLE : Etat d'avancement du projet de valorisation des espaces et du patrimoine : réaménagement du carrefour Verdun – Honoré d'Estienne d'Orves – Flourens et Parvis de l'Eglise / Poursuite des travaux du centre Ville / Réhabilitation de la Résidence de l'Europe.
QUARTIER CITÉ-JARDINS : Etat d'avancement de la réalisation d'une structure multi-accueil petite enfance / Création de Jardins Familiaux.
QUARTIER CARNOT-GAMBETTA : Point sur le projet Emile Duclaux.
QUARTIER PLATEAU OUEST : Thématiques voirie et environnement.

appel à témoins

1908-2008 : centenaire de Jean Macé

L'établissement scolaire Jean Macé, qui fête cette année ses cent ans, organise une grande manifestation le 20 juin prochain de 15h à 21h. Spectacles, cross , lancer de ballons, animations… Dans le cadre des festivités entourant cet événement, l'école primaire devenu collège en 1958, lance un appel à témoins et à souvenirs ! Ancien élève du collège de Jean Macé, si vous y avez été scolarisé avant 1990, n'hésitez pas à vous faire connaître et partager vos anciennes photos de classe, manuels, cahiers, bulletins de notes, anecdotes, souvenirs. Vous pouvez dès à présent écrire à l'adresse suivante : Collège Jean Macé, à l'attention de M. Guilhaumon, 78 rue Carnot – 92150 Suresnes ou bien téléphoner au 01 47 72 04 86 le jeudi de 14h à 16h (Mme Magnier) ou encore envoyer un email à : guilhaumon@clg-mace-suresnes.ac-versailles.fr

© DR

inscriptions

Devenez auxiliaire de puériculture

L'école d'auxiliaires de puériculture de Suresnes, ouverte depuis 2005, forme chaque année 60 élèves (30 en traditionnel et 30 en apprentissage) qui au bout de 10 ou 18 mois sortent diplômés d'Etat. 90 élèves ont ainsi déjà pu intégrer des crèches de Suresnes ou de communes voisines fin 2007. Ce chiffre sera porté à 115, fin 2008. L'institut de formation propose une mise à niveau (avril à juin 2008) pour tout candidat au concours qui souhaiterait améliorer ses connaissances en mathématiques/biologie/culture générale : inscriptions de février à mars 2008 ainsi qu'une préparation intensive aux épreuves du concours de septembre 2008 pour l'apprentissage sur 18 mois (avril à juin 2008) : inscriptions de février à mars 2008. Enfin, une préparation aux épreuves du concours de mai 2009 pour la formation continue sur 10 mois (octobre 2008 à mai 2009). Inscriptions d'avril jusqu'au 5 juin 2008. Pour faciliter le recrutement de personnel qualifié, la ville de Suresnes finance en partie ou en totalité la formation des futures auxiliaires qui, une fois diplômées, travailleront au moins trois ans pour la ville. Prochain concours en formation continue : le 7 mai 2008 (inscriptions jusqu'au 9 mars 2008). Prochain concours formation en apprentissage : septembre 2008 (inscriptions à partir de mai 2008). Ecole d'auxiliaires de puériculture : 22 rue des Carrières. Tél. 01 42 04 94 79.

installation

Des nouveaux commerçants

© Christian Daumerie

Actuel Vision
Optique
Du lundi au samedi de 10h à 19h
29/31 rue des Bourets
Tél. 01 42 04 10 00

Kooz'In
Prêt-à-porter féminin
Du mardi au samedi de 10h30 à 14h et de 15h30 à 19h
19 rue des Bourets
Tél. 01 40 99 06 61

Délices Primeurs
Du lundi au samedi de 8h à 20h et dimanche de 8h30 à 13h
99 rue de Verdun
Tél. 01 47 28 02 18

Club Bouygues
Du mardi au samedi de 10h à 19h
10 place du Général Leclerc
Tél. 01 47 72 50 10

commerce deproximité

Campagne

Organisée du 18 au 29 février, elle vise à sensibiliser le grand public au rôle majeur que joue le commerce de proximité par les services qu'il rend à la population, l'animation qu'il développe, les liens sociaux qu'il favorise et l'attractivité économique qu'il génère. Le commerce de proximité fait partie intégrante de la vie de la cité.

première pierre

Un nouveau foyer pour les jeunes travailleurs

© Carole Martin

La pose de la première pierre d'une opération de construction appelle à un certain rituel. Ainsi, mercredi 16 janvier, Jean-Paul Dova, vice-président du Conseil général et président de l'Opdhlm, Elisabeth Gourevitch, vice-présidente du Conseil régional, Christian Dupuy, maire de Suresnes et vice-président du Conseil général, et Yves Diethlem, président du Cljt ont scellé dans la première pierre du futur foyer de jeunes travailleurs, roulé dans un tube de cuivre, un message pour la postérité. Au cœur de la Cité-jardins, le nouveau bâtiment d'une capacité de 140 chambres s'intégrera parfaitement à son environnement. En sous-sol, un parking d'une capacité de 60 places sera destiné pour l'essentiel aux locataires de la Cité-jardins. Il sera complété par un parking aérien de 20 places. Le bâtiment sera certifié conforme Habitat et Environnement, répondant à des normes strictes en matière d'isolation thermique et phonique. Des panneaux solaires alimenteront le circuit d'eau chaude sanitaire et les eaux de pluies seront récupérées. Livraison prévue pour le 2e trimestre 2009.

© Carole Martin

Ci-dessus : vue du chantier.
Ci-contre : C. Dupuy, J.P. Dova, E. Gourevitch, Y. Diethlem.

retraités

Les animations proposées en février

• Jeudi 7 : séance cinéma gratuite au Capitole (réservée aux adhérents munis du ticket de février) • Mardi 12 : randonnée pédestre "découverte des bords de Seine". RV devant le cinéma le Capitole à 14h30 (réservé aux adhérents) • Jeudi 14 : goûter festif à 14h, salle des fêtes (gratuit, réservé aux adhérents) • Dimanche 17 : thé dansant à 14h30, salle des fêtes, (8 €sur présentation de la carte d'adhésion / 10 €pour les non-adhérents ou non-Suresnois) • Mardi 19 : conférence sur les métiers d'art, de 15h à 17h, foyer Payret Dortail (4 €adhérents / 6 €non-adhérents) • Jeudi 21 : sortie au musée Jacquemart-André (20 €adhérents / 23 €non-adhérents).
• Inscriptions, de 9h à 12h au 7/9 rue du Mont-Valérien, les 19, 20, 21 et 22 février pour la conférence du 18 mars "Evolution de la langue française" au foyer Payret Dortail (4 €adhérents / 6 €non-adhérents), et pour la sortie du 25 mars à Chatenay-Malabry (38 €adhérents / 44 € non-adhérents).
• Il reste des places à la chorale le vendredi de 10h à 11h30, résidence Locarno (tarif annuel : 40 €adhérents / 50 €non-adhérents). Inscriptions au 7 rue du Mont-Valérien de 9h à 12h.
Renseignements complémentaires : Unité Animations seniors au 01 41 18 18 46.

La mairie répond à vos questions

Comment définit-on un locataire ?

Il ne suffit pas d'être occupant d'un logement pour se voir reconnaître la qualité de locataire. En effet, seul le signataire du contrat de location est reconnu comme locataire et acquiert à ce titre des droits et obligations. De ce fait, la personne non mentionnée sur le bail, n'est qu'un simple hébergé qui ne dispose d'aucun droit sur le logement.
En cas de départ du locataire, elle ne peut revendiquer aucun droit au maintien dans les lieux. Il y a colocation, lorsque plusieurs personnes ont signé le bail. Elles ont alors toutes le statut de locataire et bénéficient des protections légales. La colocation peut être mise en place dès l'entrée dans les lieux ou en cours de vie du bail.
Dans ce cas, le bailleur dispose d'un pouvoir discrétionnaire. Il n'a pas l'obligation d'accepter une modification du bail en y ajoutant un locataire supplémentaire.
POUR TOUTE INFORMATION OU CONSEIL, ADRESSEZ-VOUS À LA MAISON POUR LA VIE CITOYENNE ET L'ACCÈS AU DROIT, 28 RUE MERLIN DE THIONVILLE. TÉL 01 41 18 37 36.

Commerçant, comment puis-je signaler mon magasin ?

© Ch. Daumerie

Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce est une enseigne. Les professionnels doivent avoir une autorisation pour installer ou modifier leur enseigne. Nous rappelons que la réglementation en vigueur date du 3 juin 2003. Un support d'enseigne qui date d'avant le règlement ou n'ayant pas eu d'autorisation peut ne pas être conforme au règlement. Consultez le règlement sur www.ville-suresnes.fr à la rubrique cadre de vie / publicité et à vous rapprocher du service Environnement au 01 41 18 17 61. N'oubliez pas qu'une modification d'aspect extérieur pour la couleur ou autre, aussi minime soit-elle nécessite une déclaration au service Urbanisme. Rens. au 01 41 18 17 58. Par ailleurs, si une entreprise ou un commerçant souhaite indiquer la proximité de son activité par une pré-enseigne, adressez-vous à la société Naja au 08 260 08 260.

Né à Suresnes, j'ai besoin d'un acte de naissance, comment procéder ?

Si vous êtes né(e) à Suresnes, vous pouvez obtenir un acte de naissance en vous rendant directement au service Etat civil-Affaires générales situé face à l'Hôtel de ville ou le commander en ligne sur le site de la ville : www.ville-suresnes.fr (rubrique Mairie pratique, puis Etat civil - demande d'actes pour les particuliers). Il vous faudra répondre à un questionnaire personnalisé (coordonnées personnelles, pièce d'état civil souhaitée, nombre de copies désirées etc). Les demandes sont traitées chaque jour mais pour le délai d'obtention, n'oubliez pas d'ajouter la durée de l'acheminement postal de votre document à votre domicile.
ETAT CIVIL : 2 RUE CARNOT. TÉL. 01 41 18 16 13. OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 18H, LE JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 19H, LE VENDREDI DE 8H30 À12H ET DE 13H30 À 17H, LE SAMEDI MATIN DE 9H À 12H.

POUR SES DIFFÉRENTS SERVICES, LA MAIRIE RECRUTE :

> Auxiliaires de puériculture
> Educatrices de jeunes enfants
> Diplômés du CAP petite enfance
> Radiologue
> Manipulateur en radiologie
> Animateurs diplômés
> Psychomotricienne
> Policiers municipaux titulaires ou lauréats du concours
> Aide à domicile
> Médecin du travail
> Technicien micro et réseaux
> Contrôleur de gestion en CDD
> Acheteur public
> Chargé de dossiers marchés publics
> Auxiliaire de sécurité en CDD
> Mécanicien automobile en CDD

Adresser lettre de motivation, CV et photo à M. le Maire, 2 rue Carnot - BP 24 - 92151 Suresnes cedex.
Les profils de tous les postes proposés sont sur le site : www.ville-suresnes.fr dans la rubrique la mairie recrute.

cérémonie

Discours de présentation des vœux aux Corps constitués le 14 janvier 2008

© Christian Daumerie

Ci-dessus : vue du chantier.
Ci-contre : C. Dupuy, J.P. Dova, E. Gourevitch, Y. Diethlem.

En ce début d'année 2008, j'éprouve un grand plaisir à vous accueillir pour notre traditionnelle réception des vœux et dans le même temps, je ressens un certain embarras :

- Le plaisir de voir réunis toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement personnel, professionnel, bénévole ou militant ont décidé de consacrer une part substantielle de leur vie à la collectivité.
- L'embarras qu'il y a pour moi à prendre la parole sans aborder des sujets qui pourraient relever de la campagne électorale pour les élections municipales et cantonales qui auront lieu dans moins de deux mois.
- Je ne vous parlerai donc ni de politique locale ni de politique départementale.

2007, en France, a été marquée par l'échéance cardinale qui rythme notre vie politique depuis le référendum de 1962 ayant conduit à l'élection au suffrage universel direct du Président de la République.

L'élection de mai 2007 a donc été un événement majeur par définition puisqu'elle conditionne notre vie politique pour cinq ans. Mais elle l'a été surtout cette fois-ci pour deux raisons particulières qui ont, me semble-t-il, été insuffisamment mesurées dans leur importance :

- la première de ces raisons c'est que, pour la première fois depuis 1969 (avec l'élection de Georges Pompidou) un Président, appartenant à la même famille politique que son prédécesseur a été choisi par les Français, mettant fin à ce qui apparaissait, de plus en plus, comme une sorte de fatalité.

Logiquement, c'est également la même majorité parlementaire qui a été reconduite à l'occasion des élections législatives qui ont suivi, même si le « Tsunami bleu » annoncé n'a pas eu lieu.

- La deuxième raison pour laquelle cette élection a revêtu une importance particulière tient au taux exceptionnel de participation qu'elle a suscité.

Cette participation de plus de 80% en France et qui a même frôlé les 90% à Suresnes au premier tour n'avait été atteinte en France qu'à l'occasion de la première élection du Président au suffrage universel en 1965.

Cette participation record constitue un formidable encouragement pour tous ceux (de droite, de gauche ou du centre) qui pensent que la politique a encore un rôle à jouer malgré la fin des idéologies qui avaient marqué la pensée politique des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et malgré la mondialisation.

Cette double singularité de l'élection de mai 2007 doit emporter des effets que peu aujourd'hui, ont déjà anticipés.

L'enjeu qui s'offre à nous n'est rien moins que la redéfinition de la politique et de la manière de l'appréhender. Il nous faut revoir les frontières des appartenances aux différentes familles de pensée de la politique, héritées pour la plupart de clivages anciens n'ayant plus qu'un très lointain rapport avec le monde dans lequel nous vivons désormais.

Au XVIIIème siècle, la répartition des sièges dans l'hémicycle parlementaire, de la droite à la gauche, distinguait les députés restés fidèles à la monarchie des républicains ; plus tard, elle séparait les conservateurs des progressistes.

Aujourd'hui, les frontières sont moins nettes et les nuances tiennent moins à des divergences sur les objectifs à atteindre que sur les moyens d'y parvenir.

Les débats actuels sur le pouvoir d'achat, sur l'équilibre des régimes de retraite ou sur le droit au logement en sont trois exemples particulièrement parlants.

La crise d'identité qui frappe certains partis qui continuent à se référer à des idéologies censées apporter des réponses pertinentes sur tous les sujets concernant la vie des sociétés humaines est l'un des symptômes apparents de la nécessaire redéfinition dont je parle.

J'en tire, personnellement plusieurs leçons qui confortent l'idée que je me faisais déjà confusément depuis longtemps du rôle du politique.

Tout d'abord, les politiques doivent faire preuve de davantage d'humilité.

Aucune idéologie toute prête, aucun " mode d'emploi " politique n'est à même d'apporter des solutions prédéfinies à des enjeux qui se renouvellent sans cesse. Il convient donc en permanence de remettre en cause les certitudes par lesquelles on pourrait être tenté de se laisser bercer.

Il faut aussi toujours accepter de confronter ses propres réflexions à celles des autres selon l'adage populaire qui dit que « l'on est toujours plus intelligent à plusieurs ».

Pour la France, dont la pensée politique du siècle des lumières a longtemps inspiré les plus grandes démocraties, l'enjeu est d'inventer une nouvelle pensée politique ne reniant pas les valeurs qui lui ont apporté sa vocation d'universalité, mais qui les adapte aux données du temps présent.

A mes yeux, il s'agit plus d'un nouveau discours de la méthode que d'un catalogue de commandements et d'interdits. Comment définir les moyens qui permettront au monde d'avancer dans les voies du progrès en évitant les confrontations et les reniements ? Au-delà du débat sur le quantitatif et le qualitatif, c'est peut-être celà la politique de civilisation évoquée par le Président de la République lors de ses vœux du 31 décembre.

Ayant eu, cette année écoulée, la douleur de voir disparaître plusieurs proches et, parmi ceux-là, celle qui m'a donné la vie, je souhaiterais encore vous faire part de quelques réflexions, pas forcément tristes, que m'ont inspirées ces épreuves.

Je ne suis ni philosophe ni religieux, mes propos n'ont donc aucune prétention métaphysique ou spirituelle.

Je n'entends pas non plus donner de leçon à qui que ce soit mais simplement témoigner de ce qui me semble être à même de justifier, un tant soit peu, notre passage éphémère sur cette terre.

Naître, vivre et mourir n'a de sens que si l'on ressitue notre existence dans la longue chaîne de ceux qui nous ont précédés et de ceux qui nous succèderont.

Je crois que c'est là l'essentiel de la singularité humaine : cette capacité à recueillir et à transmettre, en s'efforçant, au passage, d'apporter sa propre contribution à l'œuvre, sans cesse recommencée et sans doute jamais achevée, qui semble être le principe moteur de l'activité humaine depuis la nuit des temps.

Chaque génération recueille l'héritage des générations précédentes, le corrige, le complète, l'enrichit à son tour avant de le transmettre à la suivante qui poursuit ce travail à la fois de préservation, de critique et d'amélioration . Ceci explique que depuis le jour où, le premier parmi les primates, un homme (ou une femme, après tout… on ne sait pas.) prit un os (ou une branche ou une pierre) qu'il façonna pour s'en faire un outil, les êtres humains n'ont eu de cesse que d'apprendre comment ceux qui les avaient précédés avaient fait pour ensuite exercer leur esprit critique et imaginer comment ils pourraient faire encore mieux.

Voilà pourquoi, il nous revient, ainsi qu'aux jeunes générations et à celles à naître, de trouver de nouvelles voies de progrès.

Progrès, voilà le mot qui résume le mieux ce qui définit le propre de l'homme.

→ Même si ce progrès a parfois des ratés, même s'il se retourne trop souvent contre l'homme lui-même, sciemment lorsqu'il s'agit d'imaginer des armes toujours plus meurtrières ou par « dégât collatéral », comme la pollution liée aux activités humaines.
Le défi que nous avons à relever est celui du développement durable.
L'expression est à la mode et on l'entend désormais à tous propos et souvent, hélas, hors de propos.
Mais en mesure-t-on vraiment toute la signification ?
Elle est la traduction de la sentence prêtée à Antoine de Saint Exupéry : « on n'hérite pas la Terre de nos parents on l'emprunte à nos enfants ».
Le développement durable est celui qui permet à une génération de satisfaire ses propres besoins sans priver les générations futures des moyens de satisfaire les leurs. Ainsi exprimé le concept semble simple. Et pourtant, il implique deux notions qu'il convient de prendre en compte à égalité : celles de développement et de durabilité.
Le développement durable n'est pas le renoncement au progrès, c'est tout le contraire, c'est la nouvelle étape indispensable du progrès qui fonde notre appartenance à l'espèce humaine.
Un progrès qui cesse d'appauvrir la planète en puisant dans ses richesses naturelles sans les renouveler au même rythme.
Un progrès qui s'appuie sur des ressources renouvelables ou inépuisables à long terme ou encore que l'homme s'emploie à renouveler lui-même.
Le développement durable ce n'est donc pas la croissance zéro, comme certains voudraient nous en convaincre et comme d'autres pourraient le redouter.
Le développement durable c'est la poursuite du développement par des voies et moyens réinventés ou remis en valeur.
Il y a là un champ incommensurable pour la recherche, la science, de nouvelles formes de technologies mais aussi de nouvelles manières d'appréhender l'ensemble de nos modes de vie.
Tout ne se fera pas en un jour mais il n'y a pas de temps à perdre.
L'enjeu est immense et il est aussi exaltant et riche de promesses encore impossibles à imaginer.
Voilà pourquoi, il nous faut rejeter toute idée de fatalité et de pessimisme et regarder l'avenir avec confiance et détermination.
Voilà pourquoi il faut continuer de vivre, de chercher, de découvrir et de transmettre.

Tels sont les vœux que je forme, en ce début d'année, pour notre avenir commun. Vœux auxquels vous me permettrez d'ajouter ceux que je forme personnellement, pour chacune et chacun d'entre vous, d'un bonheur durable lui aussi.
BONNE ANNÉE !

A l'occasion des vœux aux Corps constitués le 14 janvier dernier, Christian Dupuy a remis la médaille d'honneur de la ville, catégorie bronze. Cette distinction est remise à des personnes qui se sont distinguées à Suresnes. Cette année, deux personnes ont été récompensées : Micheline Augui et Thierry Millot.

© Ch. Daumerie

Micheline Augui a exercé son emploi d'infirmière instrumentiste sur son lieu de naissance, l'hôpital Foch, puis a épaulé son mari dans son entreprise pendant 26 ans. En 1983, elle crée et gère l'association de Gymnastique volontaire suresnoise, tout en étant animateur-instructeur. Aujourd'hui, l'association compte plus de 400 adhérents. En 2004, M. Augui passe le relais pour prendre la direction de la Résidence pour personnes âgées Locarno (RPA). Elle œuvre pour le bien-être des résidants et multiplie les initiatives de rencontres et d'échanges avec les autres Suresnois. Aujourd'hui retraitée, Micheline Augui garde toute son implication dans les actions qu'elle a menées dans les différentes étapes de sa vie.

© Ch. Daumerie

Thierry Millot, né à Suresnes, entre dans la Police Nationale en 1984 et est affecté au Commissariat de Suresnes le 1er octobre 1985. A la Bridage anti-criminalité depuis 1995, il en devient le chef en 2005, et obtient le grade de brigadier-chef cette année. Ses qualités de policier ont contribué de manière évidente à la garantie de la sécurité de la ville. Mais encore fallait-il avoir des qualités très personnelles de détermination, d'altruisme et de courage pour faire ce qu'il a fait.
Le 8 janvier 2005, il dissuade une personne de mettre fin à ses jours, le 8 octobre de cette même année, il secoure un homme qui menaçait de se jeter du haut de la terrasse du Fécheray. Enfin, le 8 mars 2007, Thierry Millot, en mission de surveillance rue de la Liberté, est renversé volontairement par un motocycliste sans permis. Très sérieusement blessé, il n'a pu reprendre son service que 6 mois plus tard. Pour ces actes, T. Millot avait déjà reçu, par M. le Préfet des Hauts-de-Seine, les médailles de bronze et d'argent pour acte de courage et de dévouement.

rencontres

Vœux dans les foyers

Christian Dupuy, accompagné d'élus et de représentants du CCAS, s'est rendu dans les foyers et maison de retraite pour présenter ses vœux. Chaque doyen et doyenne a reçu des chocolats ou un bouquet de fleurs.

Mme Vérin
Foyer Merlin de Thionville

M. Haye
Foyer Merlin de Thionville

Mme Bérard
Foyer République

M. Ruiz
Foyer République

Mme Leclerc
Foyer Payret Dortail

M. Noblesse
Foyer Payret Dortail

Mme Loisel
Résidence Locarno

Mme Varoqui
Foyer Locarno

M. Rankovic
Résidence Locarno

M. Vandrooghenbrock
Foyer Locarno

Mme Cavaillé
Résidence Caron

M. Cousseau
Résidence Caron

Mme Lemaire
Foyer Caron

M. Calvet
Maison de retraite les Couvaloux

Mme Tabary
Maison de retraite les Couvaloux

Les associations communiquent

Eclaireuses et éclaireurs de France
Une antenne à Suresnes

© DR

L'association de scoutisme laïque, dans le cadre de son développement en Ile-de-France, ouvre une antenne à Suresnes. Ainsi, pour tout renseignement concernant cette association, vous pouvez joindre M. Ian Belkir, 24 rue Emilien Colin. Forte de ses 31 000 adhérents, l'association, reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, est fondée sur le bénévolat et le volontariat. Une des forces de l'association, ouverte à toutes et à tous sans distinction d'origines ou de croyance, est de répondre aux attentes de tous les jeunes, appliquant ainsi les principes du scoutisme. En partenariat avec le groupe local de Sartrouville, un séjour de neige et de ski est proposé à Entremont en Haute-Savoie, départ vendredi 29 février en soirée, retour dans la matinée du samedi 8 mars, voyage en car. Le prix comprend le transport, les forfaits remontées mécaniques, la location de matériel de ski, l'hébergement en pension complète et les assurances (550 € / 400 € si vous ne skiez pas). L'hébergement est réparti dans des chalets qui permettent la vie par petits groupes (chambres pour couples, chambres individuelles ou pour 4/6 personnes). Renseignements et inscriptions : 01 39 13 03 55.

COACH DE VIE

L'association USSEP (Unité Santé Social Et Profession) fait appel aux personnes à pathologies invalidantes pour témoigner et devenir acteurs d'un "guide pratique de conseils et astuces permettant de mieux vivre au quotidien avec ses déficiences physiques".
USSEP - Jacqueline Tourtois, 23 rue de la République à Suresnes. Tél. 01 45 06 58 40. Mail : jacqueline.tourtois@club-internet.fr / site : ussep.org

ACCUEIL LOISIRS

Les rendez-vous de février. Lundi 4 à 14h : jeux de société • Lundi 14 : Cité de l'architecture et du patrimoine "Vauban, bâtisseur du Roi Soleil" au Palais de Chaillot (25 €). Permanence à la salle avec jeux de société • Lundi 18 à 14h : danse, chansons, jeux, sketches... et goûter festif (2 €) • Lundi 25 à 14h : loto et goûter (2 €). Accueil et Loisirs, 29 ter rue Albert Caron, tél. 01 47 28 85 00.

FNACA

Le comité Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Suresnes informe que les veuves d'anciens combattants ont droit à la carte Améthyste qui leur donne l'accès gratuit dans les transports en commun en Ile-de-France.
La Fnaca s'occupe de constituer les dossiers. Les personnes intéressées peuvent se présenter à l'une des permanences (mercredi et samedi de 11h à 12h), à la Maison des Combattants, carrefour de la Croix du Roy.

LES VEILLÉES COMMUNALES

En février. Dimanche 3 : Mon père avait raison au théâtre Edouard VII. Samedi 23 : Songes sur la route de la soie au Palais des Congrès. Permanences de l'association à l'annexe mairie, 100 rue de la République, les jeudis de 15h30 à 17h. Rens. 01 47 28 02 09.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

22/11 : Adam Meksaoui • 27/11 : Arthur Kleis, Jules Kleis • 28/11 : Augustin Gayno, Baptiste Gayno, Nathanael Djagbre--Gbaka • 29/11 : Sofian Touil • 30/11 : Morgane Ouard • 1/12 : Océane Bardeur, Emeline Rullaud, Clothilde Roux, Esteban Gendrier, Inès Lelu • 2/12 : Eléna Galiana • 3/12 : Quentin Deroche, Téa Djebari • 4/12 : Jean-Guillaume Cubas--Loyauté, Rayane Louarn, Nolan Hannedouche, Inès Picard, Alicia Maris • 5/12 : Zoé Black • 6/12 : Eva Da Costa, Gabriel Blanquet • 7/12 : Lenny Adeyo, Yanis Bega • 8/12 : Youni Loisif--Rebaï • 9/12 : Matthéo Buoy • 10/12 : Grâce Agbodra, Galatée Gauthier • 11/12 : Gabrielle Chapelain, Alicia Ciui-Marginean • 12/12 : Liza Poisson • 13/12 : Ewenn Broudic, Camille Watier • 14/12 : Océane Guyot, Eloïse Berthier • 15/12 : Léa Rebourg • 16/12 : Clément Pot, Manon Ducros, Léa Corcuff • 17/12 : Emilie Sourdin, Julie Lefranc, Sarah Lefranc, Ambre Roland • 18/12 : Margot Bognier, Léa Schmitt, Chiara Schneider, Jules Imbaud, Imad Ait Echchou • 19/12 : Louis de Malet, Noam Bouali • 20/12 : Adrien Jaulin, Noam Corbet, Rory Bueno • 22/12 : Issa Soumare • 24/12 : Nassim Schang, Inès Dubois, Pauline Dubois • 25/12 : Nael Fendri • 26/12 : Evan Teboul • 27/12 : Raphaël Risseeuw, Margaux Pailhes • 28/12 : Maxence Rat • 29/12 : Albane Pauchet, Nelya Belkessam • 31/12 : Yohan Garnier, Aksel Kiniklis • 1/01 : Kevin Chanony, Martin de la Bigne • 2/01 : Kylie Hugon--Chaurand • 3/01 : Nohame Dermoum.

MARIAGES

7/12 : Yannis Bourdonnay et Florence Guelland, Pierre Leroy et Valérie Ben Soussan • 22/12 : Benamar Tahar et Nathalie Leriget • 29/12 : Sylvain Le Moual et Emmanuelle Roquet • 5/01 : Hicham El Ftah et Sana Dahane, Nicolas Estivaux et Aurore Brucker.

DÉCÈS

21/9 : Michel Petit • 16/11 : Pierre Granier-Deferre • 22/11 : Zéphirin Aribot • 2/12 : Anne-Laure Rocaut épouse Lari • 6/12 : Jehan Delage • 7/12 : Jacqueline Corcel veuve Meunier, Pierre Glaise • 8/12 : Jean Roulet • 9/12 : Simone Schutz veuve Henrotte • 11/12 : Marc Sénellart • 13/12 : Lucette Dauzet veuve Stra, Josiane Vincent épouse Dieuaide • 14/12 : Dominique Fabre veuve Forey • 15/12 : Fortunée Renard épouse Sebti • 17/12 : Lucienne Tellier veuve Royer • 18/12 : Loretta Stefanutti veuve Di Gianantonio • 21/12 : Sylvaine Renaud épouse Robert • 24/12 : Rolland Montigny • 30/12 : Xavier Sesboüé • 31/12 : Andrée Conquet • 1/01 : Raymond Damelincourt, Jocelyne Rousselet épouse Chanony • 3/01 : André Adam, Albert Chopine.
Mme Fernande Chélot, suresnoise pendant de très nombreuses années, est décédée le 20 décembre.

Le temps du jeu

»» Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs maternels et élémentaires accueillent les Suresnois de 3 à 14 ans.
Photos : Hervé Boutet

Une matinée de janvier conforme aux normales saisonnières : il est 7h30, un crachin réfrigérant tombe d'un ciel gris acier. Des parents matinaux déposent leur progéniture au compte-goutte au centre de loisirs maternel Wilson. A l'intérieur, l'ambiance est chaleureuse et le programme du jour s'annonce convivial car imaginé autour de la galette, des rois et des reines. On préparera donc des galettes, on confectionnera des couronnes, on écoutera des contes sur les galettes qui roulent et on regardera des marionnettes conter de drôles d'histoires de galettes. Et pour finir… cette galette dont on aura tant parlé, on la mangera !

Un jour comme les autres

Le centre de loisirs Wilson accueille chaque mercredi une soixantaine d'enfants scolarisés en première année de maternelle, âgés de 3/4 ans. Une troupe s'est regroupée pour écouter l'histoire "Roule galette", bien connue des enfants français. Ailleurs dans le bâtiment, dans un coin du réfectoire, quelques petits veinards ont réussi à se faire embaucher comme marmitons. La tête sous un filet et vêtus d'un tablier, ils assistent l'animatrice. Leurs doigts sont poisseux, conséquence des allers et retours entre les saladiers et les bouches gourmandes."*Trop bon*". Du côté de l'atelier travaux manuels, l'on s'affaire également beaucoup. Avant la fin de la journée, chaque enfant devra y passer pour confectionner sa couronne. On découpe, on colle, on peint, on agrafe, on colorie, on couronne des rois et des reines à tour de bras. Bien entendu, les garçons et les filles qui ne sont absolument pas intéressés par cette débauche princière peuvent vaquer à d'autres occupations. La matinée avançant, un moment essentiel, le déjeuner, approche. Tranquillement mais sûrement, chaque animatrice invite son groupe à faire un peu de rangement. Ensuite tout le monde passe par les toilettes et les lavabos, sous l'œil attentif des adultes.

Tous à table !

Dans le réfectoire, chacun grimpe sur son réhausseur, les animatrices s'assurent que chaque enfant est assis correctement, serviette autour du cou. Et ce n'est pas une mince affaire car le repas n'a pas débuté que des serviettes sont déjà abandonnées à terre. Pour les animatrices, le déjeuner s'apparente à une épreuve sportive de haut niveau. Pendant plus d'une heure, il faut rester debout et s'assurer que chaque assiette, chaque verre est rempli, que les enfants goûtent à tout ou mangent un minimum, qu'ils ne fassent pas de bêtises et se tiennent correctement. Cette mission remplie, nouveau passage par les toilettes. Ensuite, tout le monde au lit. Il est environ 13 heures. Tous les petits doivent enlever chaussures, chaussettes et pantalons, les ranger dans une panière avant de se glisser sous la couverture. Il faut encore attendre quelques instants avant que chacun trouve le calme avant de s'endormir. Les animatrices en profitent pour souffler un peu. A 15 heures, à nouveau, on joue, on court, on crie, on pleure, on chante, on rit. Ce soir, quand les parents viendront chercher leurs bouts de chou, à partir de 17h, chacun aura la tête couronnée. Les animatrices attendront 19h que tous les enfants aient retrouvé leur foyer. Le centre de loisirs Wilson accueille les enfants de petite section des écoles Wilson, Henri Dunant, →

Tous rois pour fêter la galette des rois.

Saint-Exupéry et Edouard Vaillant. Les autres enfants d'âge maternel sont accueillis, en fonction de leur âge et de leur école, au sein des centres de loisirs des Landes, Edouard Vaillant, Cité de l'Enfance, République ou Pontillon.

Vers chez les grands

Comme à Wilson, les activités dans les centres de loisirs élémentaires s'enchaînent sous la houlette des animateurs. Ils proposent, les enfants disposent. Lors d'une journée, ces derniers ont l'occasion de toucher à au moins deux activités, parmi une large palette : activités manuelles (modelage, peinture, perles, arts plastiques…), activités sportives, activités ludiques (jeux de société, d'intérieur ou d'extérieur, activités artistiques (théâtre, danse, expression corporelle, danse, lecture...), activités scientifiques (informatique, construction de petits objets mécaniques…). Ponctuellement, les enfants "s'évadent" pour des sorties en forêt, dans les parcs voisins (Mont-Valérien et Landes), au cinéma, au musée… De nombreux partenariats, avec le Conseil général, les services de la ville (service des sports, Centre médical municipal) et les associations et acteurs de la vie de la cité (cinéma, foyers de personnes âgées, Suresnes information jeunesse, les clubs sportifs…) permettent d'enrichir les possibilités. Les enfants sont là pour s'amuser, ce n'est pas l'école, mais les animateurs veillent à maintenir un ordre relatif. Imaginez 300 enfants à qui tout est permis ! Les animateurs sont donc conduits à réclamer le silence (souvent), à hausser le ton (parfois), à punir (rarement). Pour les grands, pas de sieste, mais quand ils sont un peu excités, les animateurs usent de moyens subtils pour obtenir une accalmie. Exemple, un après-midi pendant les vacances scolaires de Noël. Après avoir joué et dansé comme des fous, les adolescents n'arrivent pas à s'apaiser, au moins le temps de goûter. Une animatrice leur demande de s'allonger sur le sol, éteint la lumière, enclenche le bouton « play » du poste. La musique envoûtante du "*Temps des gitans*" d'Emir Kusturica se diffuse dans la pièce. La jeune fille invite les enfants à fermer les yeux, à écouter, à respirer lentement. « *Vous êtes relaxés, détendus, laissez-vous aller* ». Croyez-le ou non, en quelques minutes une vingtaine d'ados remuants glisse lentement vers le sommeil. Le goûter est avalé dans une relative tranquillité.

Animateur, un métier

Une tranquillité appréciée des animateurs, car les journées en centre de loisirs ne leur autorisent que de rares moments de répit. Leur fonction principale est d'animer. Ils proposent des activités aux enfants, les expliquent et les encadrent. A eux de motiver les jeunes, de rebondir quand ils se lassent, de ne pas laisser les solitaires dans leur coin. Chacun est doué de divers savoir-faire, compétences et connaissances dans des domaines variés : sports, chant, danse, bricolage, jeux… Les animateurs ont aussi une mission d'encadrement, mais le centre de loisirs n'est pas l'école, et il n'est pas rare de voir apparaître une relation complice, parfois teintée de tendresse, entre des enfants et des animateurs. Ces derniers présentent des profils variés. Pour certains, c'est une activité à temps partiel, ils travaillent seulement les mercredis et pendant les vacances scolaires. D'autres en ont fait leur métier, à temps complet. Ils sont tous employés par la Caisse des écoles, qui gère les centres de loisirs. Nombreux sont les titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et de l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours). La Caisse des écoles finance des formations chaque année. Les centres de loisirs maternels accueillent en moyenne 350 enfants le mercredi et 150 pendant les vacances. En élémentaire, ils sont environ 310 le mercredi et 130 en période de vacances. Ces effectifs augmentent régulièrement, avec pour conséquence un besoin constant d'animateurs. Alors si ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à vous informer auprès du service Jeunesse-Animation (tél. 01 41 18 18 69) de la mairie.

Si le temps le permet, on joue dehors au centre de loisirs des Landes.

Projet pédagogique

Si le centre de loisirs, ce n'est pas l'école, ce n'est pas non plus une simple garderie. Chaque centre de loisirs décline ses activités autour d'un projet pédagogique. Ce projet est défini, adapté et évolue au long de l'année, selon les possibilités offertes par la structure d'accueil, les affinités des animateurs, les attentes des enfants. Dans ce projet, on retrouve souvent comme objectifs l'ouverture sur la ville et le quartier, les relations avec les familles, les saisons et les fêtes. Avoir un projet, c'est avoir des objectifs et se donner les moyens d'y arriver. Aux animateurs de faire passer les messages aux petits comme aux grands. Avec pour maître mot : s'amuser !

Retrouvez toutes les informations sur les centres de loisirs dans le guide scolaire de la ville 2007-2008. Renseignements auprès du pôle Education-Jeunesse, tél. 01 41 18 15 35.

L'animatrice, indispensable au centre de loisirs.

REPÈRE

APPEL À TÉMOINS

Les animateurs et les enfants du centre de loisirs élémentaire Gaston Hénique (Les Landes) souhaitent monter une exposition sur le thème "Enfants d'hier, d'aujourd'hui et de demain". Elle sera présentée à l'occasion de la kermesse annuelle au mois de mai prochain. Si vous avez fréquenté ce centre de loisirs (aussi appelé Patronage ou centre de loisirs), en qualité d'enfant ou d'encadrant, vous êtes invité à apporter votre témoignage (oral, photographique, etc…) à l'équipe d'animation. Contact : M. Philippe, directeur du centre de loisirs élémentaire, au 01 45 06 29 20, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

© Gettyimages / Dorling Kindersley

Le Pact Arim, un partenaire pour améliorer l'habitat.

par Céline Gazagne

Coup de main pour vos travaux

››› Le Pact Arim des Hauts-de-Seine accompagne les particuliers souhaitant réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement.

Isolation thermique insuffisante, escalier dangereux, peintures écaillées, murs fissurés… Votre logement a peut-être besoin de travaux. Mais la perspective de la facture vous effraie et vous repoussez l'échéance. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des aides (sous conditions), et surtout, que le Pact Arim est là pour vous aider à identifier vos besoins, à obtenir des subventions et à mener à bien démarches et travaux.
Le Pact Arim est un mouvement apparu en 1951, sous le nom de PACT, Propagande et action contre les taudis. Son action se fonde sur l'idée que l'intégration sociale passe par l'accès et le maintien dans un logement décent, avec, au cœur de ce raisonnement, le respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux de la personne. Cinquante ans plus tard, le constat n'a guère évolué et fait régulièrement la Une de la presse et des médias : le logement est l'une des expressions majeures de l'exclusion et de la pauvreté.
La Fédération nationale regroupe 145 associations et organismes locaux, dont fait partie le Pact Arim des Hauts-de-Seine. Il propose ses services aux institutions sociales, aux collectivités territoriales et aux particuliers. Grâce à l'action de ses 32 salariés (experts des métiers techniques, sociaux et de développement territorial) et ses 38 bénévoles, plus de 1360 dossiers ont abouti sur le département en 2006, avec la réalisation de travaux pour un montant total de 9 642 000 euros, dont 51% d'aides. Grâce à ces aides, la réalisation des projets devient possible.

En 2006, la moitié des travaux subventionnés

Les organismes financeurs sont principalement l'Agence nationale pour l'habitat (Anah), le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil général des Hauts-de-Seine, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la Caisse nationale d'assurance vieillesse et les caisses complémentaires de retraites, la CAF, le Centre communal d'action sociale. En fonction de vos ressources et de votre situation, vous pouvez obtenir les aides d'un ou plusieurs organismes, pour des montants variables.
Le Pact Arim vous oriente vers ces organismes, et vous aide à constituer votre dossier. Une fois celui-ci accepté, l'association vous accompagne dans votre projet de travaux tant sur les questions administratives et financières, que juridiques et techniques. Pour les travaux privatifs, un technicien se déplace au domicile pour examiner et déterminer les priorités. Une fois l'opération terminée, il en vérifie la conformité, qui conditionne le versement des aides.

Les travaux doivent concerner l'amélioration de l'état et du confort d'un logement datant d'au moins 15 ans, et/ou visant à permettre le maintien à domicile de personnes handicapées ou à mobilité réduite, ou de personnes âgées. Ces travaux peuvent porter sur des parties privatives (appartement ou pavillon) ou des parties communes.
Une attention particulière est portée sur les logements occupés par des personnes âgées ou handicapées ou des familles les accueillant. Des personnes âgées peuvent ainsi aménager leur salle de bains afin de faciliter des gestes simples de la vie quotidienne, des familles peuvent effectuer des travaux pour accueillir une personne handicapée. Installation de mains courantes, améliorations des revêtements de sol, élargissement de portes intérieures, suppression de marches, de cloisons… les aménagements possibles sont nombreux.

L'intervention du Pact Arim n'est pas gratuite. Mais dès cette année, vous pouvez obtenir une aide de la ville de Suresnes. L'association et la commune ont signé en août 2007 une convention permettant à cette dernière d'apporter une participation financière pour chaque logement amélioré. Une somme complémentaire est accordée si le logement est adapté aux handicaps. Pour mieux vous informer, n'hésitez pas à rencontrer les bénévoles de l'association lors de leur permanence à la mairie annexe du quartier République.

La ville devient partenaire

Les missions du Pact Arim ne s'arrêtent pas à cette assistance aux particuliers. L'association contribue à la qualité de l'habitat et du cadre de vie par des actions pour le compte des collectivités territoriales. Elle participe ainsi aux réflexions et aux opérations relatives aux politiques locales de l'habitat, de solidarité et de développement local. Enfin, les institutions partenaires de l'habitat, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux, trouvent auprès du Pact Arim les compétences et l'expérience pour réaliser des études et conduire des opérations d'habitat, d'aménagement local et d'insertion.

REPÈRE

Les bénévoles du Pact Arim vous accueillent les 1er et 3e vendredi du mois, de 15h à 18h, en mairie annexe, 100 rue de la République.
Pact Arim des Hauts-de-Seine, 27-31 rue d'Arras, 92022 Nanterre cedex. Tél. 01 55 17 19 75.
Email : contact@pact-arim-hts-seine.org,
www.pact-arim-hts-seine.org, www.pact-arim.org

Dans le cerveau d'un lecteur

»» Lire est en apparence d'une grande simplicité, mais se révèle d'une grande complexité. Dans le cadre de l'animation « La science se livre », initiée par le Conseil général, la médiathèque vous invite à découvrir les mécanismes de la lecture.

Quel que soit l'ouvrage, la lecture est une activité complexe.

© Gettyimages / Frank Scherschel

L'activité de lecture nous paraît simple, mais que se passe-t-il dans notre cerveau lorsque nous lisons ? Quels sont les mécanismes de base impliqués dans la lecture et dans la compréhension d'un texte ? Pourquoi certains enfants ont-ils des difficultés à lire et à comprendre les textes écrits ? Les évaluations réalisées par le ministère de l'Education Nationale indiquent que 15% des enfants entrant en CE2 et au collège ont de sérieuses difficultés à comprendre des textes écrits. La compréhension d'un texte écrit est étroitement dépendante de la lecture des mots qui le composent et de l'accès à leur signification. Pour mieux comprendre ces mécanismes, Hakima Megherbi, Maître de Conférences en psychologie du langage et spécialiste de la lecture à l'université Paris 13 dans l'Unité Transversale de Recherche en Psychogenèse et Psychopathologie (EA 3413), animera une conférence débat, mardi 5 février, sur l'apprentissage de la lecture.

Les enfants doivent apprendre à lire, cette faculté ne leur vient pas naturellement.

« *Pour lire un mot,* explique t-elle, *le cerveau doit mettre en relation des signes graphiques, une lettre ou un groupe de lettres, avec des sons de parole pour pouvoir déchiffrer les mots. Puis, il doit pouvoir donner une signification au mot lu, et associer les mots pour extraire une signification au niveau de la phrase en réalisant une analyse grammaticale. Enfin, la lecture de textes comprend aussi la mise en relation de phrases entre elles. Toutes ces activités sont dépendantes de mécanismes et opérations particulières que nous réalisons la plupart du temps très naturellement. C'est lorsque les textes nous apparaissent complexes que l'on peut prendre toute la mesure de ces mécanismes. Aussi, l'observation des enfants en échec face à l'écrit est une source précieuse qui nous permet d'étudier quels sont les mécanismes qui ne fonctionnent pas chez ces enfants avec un intérêt pratique qui est de développer des outils appropriés pour les aider. La finalité de la lecture est bien de comprendre le texte que l'on lit. Ainsi, l'aptitude à déchiffrer est cruciale mais la compréhension du langage l'est tout autant pour parvenir à la finalité de la lecture. Les relations entre langage oral et langage écrit prennent tout leur sens ici.* » L'acquisition du langage oral se fait naturellement, il n'y a pas de méthode alors que l'apprentissage de l'écrit nécessite une méthode particulière enseignée à l'école primaire. Les enfants doivent apprendre à lire, cette faculté ne leur vient pas naturellement. Sans doute est-elle arrivée tardivement en terme d'évolution. Le domaine de recherche de Hakima Megherbi s'intéresse à l'étude des mécanismes de base de l'apprentissage de la lecture et l'échec de certains enfants à l'écrit. Ses travaux soulignent l'hétérogénéité des difficultés observées dans la compréhension de l'écrit. Pour certains enfants, c'est parce qu'ils ont du mal à déchiffrer qu'ils ne parviennent pas à comprendre. En revanche pour d'autres, le déchiffrage ne pose pas de problème et c'est précisément la compréhension du langage qui est défaillante. Un enfant qui entre au CP dispose d'une certaine maîtrise du langage oral. C'est cette base qu'il doit réutiliser à l'écrit. La compréhension de textes est donc liée à la maîtrise de la langue orale. Ceci devrait permettre de détecter très tôt certains enfants qui seraient susceptibles d'avoir de futures difficultés à l'écrit.

« *Dans ce domaine,* précise l'universitaire, *les travaux montrent que certains enfants ont du mal à analyser différentes marques linguistiques qui sont là pour faire des liens entre les phrases. Par exemple, l'anaphore est une marque linguistique qui a pour référent quelqu'un (un personnage …) qui a déjà été mentionné. Dans l'exemple « Le facteur a rencontré Paul ce matin. Il lui a apporté une lettre ». Le pronom personnel « Il » est une anaphore qui renvoie à « Le facteur » mentionné précédemment. « Lui » est un autre type d'anaphore qui renvoie à Paul. Une autre opération qui a été étudiée chez les enfants en difficulté de compréhension est l'inférence. Les inférences sont des opérations que l'enfant doit mettre en œuvre pour comprendre le sens du texte mais elles ne sont pas indiquées par une marque, comme dans le cas de l'anaphore. Dans l'exemple ci-dessus, le pronom « Il » pourrait renvoyer à « Le facteur » ou à « Paul » si l'on s'en tient au genre des personnages. Ici c'est la mise en œuvre d'une inférence qui lève un éventuel doute et qui permet de dire que c'est de la fonction d'un facteur que d'apporter des lettres…. Donc les inférences mobilisent les connaissances que nous avons sur le monde en général, connaissances qui s'acquièrent tout au long de la vie, et particulièrement durant l'enfance.*»

Ne doutons pas que l'intervention de Hakima Megherbi à la médiathèque sera en tout point passionnante. Une rencontre à ne pas manquer.

PROGRAMME

DU 5 AU 16 FÉVRIER 2008

MARDI 5 FÉVRIER DE 20H30 À 22H. Rencontre débat : Apprendre à lire, facile pour certains, une galère pour d'autres par Hakima Megherbi Maître de Conférences en psychologie du langage et spécialiste de la lecture à l'université Paris 13 dans l'Unité Transversale de Recherche en Psychogenèse et Psychopathologie (EA 3413).
SAMEDI 9 FÉVRIER. L'association Française de la Lecture (AFL) présente deux logiciels : 11h-12h, démonstration pour les enseignants de Idéographix / 15h-18h, démonstration de Elsa : entraînement à la lecture savante
MERCREDI 13 FÉVRIER. 16h30-17h30, projection du film documentaire "C'est pas sorcier".
SAMEDI 16 FÉVRIER. Jeux de lecture sur cédéroms pour les 6-10 ans.
LA PARTICIPATION À TOUTES CES ANIMATIONS NÉCESSITE UNE INSCRIPTION À L'ACCUEIL OU PAR TÉL. 01 41 18 16 69

Le hand
sous les projecteurs

© Dan Aucante

Entraînement des jeunes handballeurs au gymnase des Raguidelles.

»» Alors que vient de s'achever le Mondial féminin de hand, visite du Handball club suresnois avec sa présidente Laurence Zollikoffer.

Eliminée par la Roumanie (31 à 34) à Paris Bercy lors des quarts de finale du Mondial de hand féminin, l'équipe de France a dû finalement se contenter des matchs de classement, où elles ont arraché la 5e place aux Coréennes (26 à 25). Un résultat en demi-teinte, en écho à la très faible couverture médiatique de cet événement par les chaînes généralistes. Le sport amateur, féminin de surcroît, peine décidément à se faire une place au milieu des poids lourds des sports professionnels. Laurence Zollikoffer, présidente du Handball club suresnois depuis 6 ans, n'attend d'ailleurs pas de raz-de-marée dans les clubs comme cela fut le cas lors de la dernière coupe du monde de rugby. « *Une compétition en décembre diffusée exclusivement sur les chaînes spécialisées n'a pas le même impact qu'un événement estival surmédiatisé, préalable à la reprise des activités dans les clubs* ». Une situation qui ne pénalise d'ailleurs en rien ce club en croissance continue, qui compte aujourd'hui 150 licenciés. Etant donné le grand nombre d'adultes, le HBCS a d'ailleurs mis en place cette année des créneaux pour monter une nouvelle équipe masculine seniors. Côté compétition justement, l'équipe seniors masculin 1 (entraîneur Jean-Marc Chaboussant), qui évolue en division pré-région, est actuellement classée 7e (sur 14) dans sa poule. Pour sa première saison, l'équipe Seniors Masculin 2 (entraîneurs Bruno Bitti et Jean-Marc Atnatsidis) évolue en division départementale excellence et se maintient actuellement en milieu de tableau. Pour ces équipes, la marge de progression reste certaine. Tous les espoirs sont donc permis pour qu'à terme, elles croisent dans des poules supérieures, d'autant que des jeunes formés au club ne tarderont pas à prendre la relève, à l'image de Thomas Capra et de Deborah Mondjo (moins de 14 ans), qualifiés cette année dans l'équipe de handball des Hauts-de-Seine. Incontestable source de satisfaction pour les dirigeants, l'Ecole de Hand, fondée il y a 3 ans, accueille aujourd'hui 15 jeunes de 4 ans 1/2 à 8 ans tous les samedis après-midi (16-17h). La formation, labellisée par la Fédération française de handball, alterne démarche ludique et sportive, avec un encadrement adapté et des équipements spécialisés. « *Cela peut évidemment donner l'envie à des jeunes de poursuivre dans ce sport et de rester au club*, souligne Laurence Zollikoffer. *Mais ce n'est pas l'objectif premier, d'autant que le turn over est très important chez les jeunes, qui ne cessent de changer d'activité sportive avant de se fixer. Cette école permet avant tout à de très jeunes enfants de pratiquer un sport collectif, ce qui est très rare à l'heure actuelle ; la majorité des écoles qui les accueille à cet âge, leur propose des activités individuelles. C'est l'idée du collectif, du partage, de l'apprentissage de la vie sociale, en groupe, qui nous importe* ». Seule ombre au tableau au HBCS selon Laurence : la difficulté de dynamiser l'équipe seniors féminine (entraînée par Nicodème Jaffredo et Jonathan Singlard) en raison du faible nombre de joueuses. Avis aux amatrices…

© Dan Aucante

Renseignements : 06 13 06 16 31 et www.hbcsuresnes.fr →

Tir à l'arc

Compétitions à Suresnes

Rencontre handisport de tir à l'arc. Février 2007.

© Christian Daumerie

Les archers suresnois organisent deux compétitions qui méritent le détour en ce début d'année. Les 16 et 17 février, rendez-vous au gymnase du Belvédère, où près de 300 archers vont se disputer les titres régionaux de tir en salle (18 mètres). La première journée de cette compétition, qualificative pour les championnats de France, sera consacrée aux adultes, la seconde aux jeunes. Une compétition où les Suresnois et Suresnoises devraient tirer leur épingle du jeu, car les équipes d'arc à poulie (féminine et masculine) et d'arc classique (féminine) du club présidé par Jean-Claude Dufour, évoluent actuellement au meilleur niveau national. Enfin, samedi 23 février au gymnase J. B. Aubry, place à une compétition de tir à l'arc handisport également qualificative pour les championnats de France.

Renseignements : 01 47 08 09 78 et http://suresnes.archerie.free.fr

Muay Thai

Suresnes organise le championnat régional

Le Comité départemental de Muay Thai des Hauts-de-Seine et la ville de Suresnes vont organiser les prochains championnats régionaux de Muay Thai (classe C et D). La compétition se déroulera au gymnase Maurice Hubert, le 16 février prochain, à partir de 13h30. De son côté, le Muay Thai suresnois (dirigé par Mustapha Benattia) continue à enregistrer des performances de premier plan, comme à l'occasion du premier tour des championnats de France (résultats ci-dessous). Cette compétition se déroule désormais par poule ; à chaque rencontre, les nakmuays marquent des points et en fin de parcours, les deux meilleurs se retrouveront en finale. Il y a manifestement du champion de France qui couve du côté du Muay Thai suresnois. Les matches, commentés dans le détail, peuvent être consultés en ligne (http://fr.muaythaitv.com/pages/news/news.php?s_id=852).

Renseignements : 06 03 34 61 60 et http://imepsmuaythai.com

Championnats de France (A et B) / 22 décembre, Stade de Coubertin) :
Classe A : Sofiane Derdega (- 63 kg) : vainqueur aux points / Icham Chaïbi (-71 kg) : vainqueur par abandon à la 4e reprise / Ibrahim Karaboué (-75 kg) : vainqueur par forfait.
Classe B : Imed Doukh (- 54 kg) : vainqueur aux points / Saïd Youb (- 60 kg): vainqueur par forfait.

Cyclo-cross

Geoffroy Clochez au top

Après son titre mondial remporté lors des derniers championnats du monde militaire de cyclo-cross (Kozienice, Pologne, octobre 2007), Geoffroy Clochez n'a pas baissé la garde et vient d'enchaîner deux très belles performances. Le 2 décembre dernier, dans des conditions météo particulièrement tourmentées, la locomotive des Bleus de France a décroché haut la main le deuxième titre de champion d'Ile-de-France Elite de sa carrière à La Ferté-Gaucher. Le caporal Clochez n'a laissé aucune chance à ses adversaires et les Bleus de France réalisent au passage une belle performance collective : Cyrille Bonnand (recordman des titres avec 8 victoires), prend la 2e place, Christophe Delamarre la 4e, et Thomas Clevede la 8e. Dans la foulée, Geoffroy Clochez a réalisé une très belle course lors des championnats de France (Ponchâteau, Loire-Atlantique, 6 janvier). Sur un circuit transformé en bourbier, il a pris la 4e place à 52'' de l'intouchable Francis Mourey (Française des Jeux), déjà vainqueur en 2005 et 2007, qui s'est imposé devant l'incontournable John Gadret (AG2R) et Arnaud Labbe (Bouygues Telecom). Christophe Delamarre a pris quant à lui la 32e place. Une fois encore, les Bleus, emmenés de main de maître par Yves Delamarre, ont prouvé qu'ils étaient incontestablement l'une des meilleures formations françaises de cyclo-cross du moment.

Renseignements : 01 45 06 18 64

CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE 2008 :
1. Francis Mourey (Française des Jeux) les 27,5 km en 1h02'06'' /
2. John Gadret (AG2R) à 47'' /
3. Arnaud Labbe (Bouygues Telecom) à 47' /
4. Geoffrey Clochez (Bleus de France) à 52'' /
5. Julien Belgy (Bouygues Telecom) à 1'22''

Vacances sportives

Des stages pour les jeunes

Du 3 au 7 mars prochain, des stages sportifs organisés par l'Institut Municipal de l'Education Physique et des Sports (IMEPS), coordonnés par Bertrand Le Bouetté et encadrés par des moniteurs diplômés, seront proposés aux jeunes Suresnois au Centre sportif du Belvédère. Au programme : jeux de raquettes, ballons, parcours gymniques, pour les 4-6 ans ; basket, hand, foot, tennis, badminton, rollers, etc., pour les 7-12 ans.

Préinscriptions obligatoires / renseignements : 01 41 18 15 47

© Hervé Boulet

L'Ecole du sport au Belvédère.

Quand Hamlet rencontre Lorenzo

Antoine Bourseiller, grande figure du théâtre contemporain, propose une lecture croisée ambitieuse des œuvres de Shakespeare et de Musset.

© Dan Aucante pour Suresnes Magazine

L'acteur Alexandre Ruby, Hamlet
© Dan Aucante

Tout au long de sa carrière, Antoine Bourseiller a toujours donné priorité aux grands textes et aux jeunes artistes. Présentée cet été dans le cadre du festival off d'Avignon, la pièce Hamlet / Lorenzo ne déroge pas à la règle et a de quoi susciter la curiosité des amateurs après avoir fait salle comble dans la Cité des papes tout l'été. Pour cette figure emblématique du théâtre français-tour à tour directeur de huit théâtres, metteur en scène familier du répertoire classique mais également créateur de nombreux spectacles lyriques -, l'adaptation croisée de la tragédie shakespearienne et du drame romantique de Musset est loin d'être anachronique : « *Je pense qu'en réalité Hamlet et Lorenzacio sont des figures très proches : ils meurent tous les deux assassinés, ils meurent tous les deux en héros, ils simulent l'un, le vice (Lorenzacio), l'autre, la folie (Hamlet). Et parfois ils le simulent tellement bien qu'ils se perdent eux-mêmes… Après, encore fallait-il trouver le moyen de les associer dans un seul et unique spectacle. Et j'ai commis en quelque sorte un blasphème, en entreprenant de condenser Hamlet en l'espace d'une heure vingt environ, alors qu'une représentation normale peut durer de cinq à six heures... La pièce est devenue en quelque sorte un western, car il y a une réelle accélération dramatique, renforcée par la jeunesse des acteurs qui insufflent une véritable vitalité à l'oeuvre. Cela dit, je n'ai pris aucune liberté par rapport au texte. Et dans la foulée de cette chevauchée shakespearienne, les spectateurs assistent à trois scènes de Lorenzacio de Musset* ». Au final, une création menée tambour battant, rythmée par des chants de deuil africains et des Caraïbes. L'apparition du spectre d'Hamlet père fait penser à un rite vaudou et la folie d'Hamlet se transforme en véritable schizophrénie de chair, car le personnage est interprété à tour de rôle par deux acteurs qui s'échangent leurs costumes... « *Cette musique donne une autre dimension à la pièce, une nouvelle vitalité. Mais elle témoigne également du fait que nos cultures occidentales ne peuvent fonctionner en vase clos, tournées sur elles-mêmes, mais qu'elles doivent s'ouvrir au contraire sur d'autres univers, comme l'Afrique. Une telle musique au cœur d'une tragédie qui se déroule à la Cour du Danemark est un plaidoyer en faveur de la mobilité des cultures et des hommes, au-delà des frontières nationales.* »

© Dan Aucante

Un parti pris qui confère à Hamlet une couleur tribale et qui fait des aventures de ces Danois et de ces Florentins un modèle universel du théâtre moderne. L'occasion idéale de redécouvrir ces deux grands textes classiques revisités et servis par une troupe de onze jeunes comédiens à couper le souffle.

Du 9 au 17 février : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 21h, dimanche à 15h, salle Aéroplane.

Et aussi…

JAZZ : TRIO ROSENBERG

Le trio Rosenberg fait partie de la grande famille tzigane dont les frontières ne sont que virtuelles. Les trois cousins ne vivent que pour la musique et sont profondément enracinés dans cette culture forgée par le maître Django. Leur musique, c'est la passion du swing, un travail sans filet permettant la liberté de jouer et la liberté d'entendre… Un art de vivre, l'art de vivre manouche, que le trio exporte sur toutes les scènes du monde depuis la fin des années 80. De leur camp aux Pays-Bas jusqu'aux plus belles affiches, ils ont contribué à populariser le fameux swing des roulottes. À la tête de ce trio, l'un des plus grands virtuoses de la guitare manouche depuis Django : Stochelo Rosenberg. A ses côtés, Nous'che, un premier cousin à la guitare rythmique et Nonnie, un deuxième cousin, à la contrebasse. Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de jazz.

17 février à 17h, salle Jean Vilar

THÉÂTRE : LES RÈGLES DU SAVOIR-VIVRE DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

de Jean-Luc Lagarce, mise en scène Gilles Lefeuvre

On ne lit pas à table ! On ne parle pas à quelqu'un sur ce ton ! Tout code de conduite est un impératif qui véhicule une morale, que les comédiens font remonter à la surface du plateau. En mettant en scène Les Règles du Savoir-Vivre avec ses sept acolytes de la compagnie La Nuit Venue, Gilles Lefeuvre réalise un véritable tour de force : transformer, l'air de rien, un recueil de bons usages, en critique d'une société engoncée dans ses principes, avec un humour mordant.

20 et 21 février à 21h, salle Aéroplane

Coupable
DE LAETITIA MASSON

© DR

avec Hélène Filières, Jérémie Renier, Amira Casar, Denis Podalydès, Anne Consigny, Marc Barbé.
C'est l'histoire de Lucien Lambert, avocat ordinaire, à qui l'on propose un jour l'affaire de sa vie : défendre Blanche Kaplan soupçonnée d'avoir tué son mari. Visitant la nuit la maison désertée de sa cliente, il y rencontre Marguerite, la jeune cuisinière des Kaplan. Un homme les observe, c'est Louis Berger, inspecteur de police. Laetitia Masson fait du cinéma, pas de la littérature, et l'image doit, même de façon inconsciente, parler des personnages et de leur âme. L'action de son film est située à Saint-Etienne et dans ses environs. Hlm, maison bourgeoise, caravane ne sont pas des décors, tout a un sens, la situation comme l'accessoire. « *J'ai seulement regardé sous un certain angle, enlevé ou parfois ajouté certains éléments du décor pour préciser la personnalité des personnages. C'est ma façon de dévoiler à quel point le rapport amoureux est un théâtre ancré dans l'intime et le social. Le film s'appelle Coupable parce que chaque personnage l'est potentiellement …*» A partir du 27 février.

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES
de Thomas Langmann et Frédéric Forestier avec Clovis Cornillac, Gérard Depardieu, Alain Delon, Benoit Poelvoorde.
Un nouveau défi pour Astérix et Obélix qui doivent remporter les Jeux Olympiques…
A partir du 30 janvier

© DR

LES LIENS DU SANG
de Jacques Maillot avec Guillaume Canet, François Cluzet, Clotilde Hesme.
Lyon, fin des années 70. François, inspecteur de police, apprend la sortie de prison de son frère Gabriel. Les retrouvailles entre les deux hommes ne sont pas évidentes.
A partir du 6 février

BENJAMIN GATES
de Jon Turteltaub avec Nicolas Cage, Diane Kruger, Jon Voight.
L'arrière-arrière grand-père de Ben semble avoir joué un rôle dans la conspiration qui a conduit au meurtre d'Abraham Lincoln.
A partir du 13 février

LA JEUNE FILLE ET LES LOUPS
de Gilles Legrand avec Laetitia Casta, Stefano Accorsi, Jean-Paul Rouve.
Au sortir de la guerre, Angèle, 20 ans, est déterminée à devenir la première femme vétérinaire. A travers son destin aventureux, elle sera l'objet d'une rivalité sans merci avec son fiancé.
A partir du 13 février

PARIS
de Cédric Klapish avec Albert Dupontel, Juliette Binoche, Romain Duris.
C'est l'histoire d'un Parisien qui est malade et qui se demande s'il va mourir. Son état lui donne un regard neuf et différent sur les gens qu'il croise.
A partir du 20 février

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS
de Dany Boon avec Kad Merad, Dany Boon, Zoé Félix.
Philippe, directeur de La Poste de Salon de Provence, demande sa mutation sur la Côte d'Azur, pour faire plaisir à Julie, son épouse, il est muté à Bergues dans le Nord.
A partir du 27 février

© DR

CINÉ JEUNE PUBLIC

BRAVE STORY
de Kôichi Chigara. A partir de 8 ans
Wataru, jeune garçon d'une dizaine d'années, tente de fuir le monde dans lequel il vit. Alors que son quotidien se détruit à vitesse grand V, une possibilité s'offre à lui pour changer son destin.
A partir du 6 février. A l'occasion de la sortie nationale de nombreux lots sont à gagner par tirage au sort à la séance de 14h.

© DR

1, 2, 3 LÉON
programme de 4 courts métrages.
A partir de 3 ans
Chez Madame Poule de Tali ; La bouche cousue de Catherine Buffat et Jean-Luc Greco ; Sientje de Christa Moesker ; L'hiver de Léon de Pierre-Luc Granjon et Pascal Le Nôtre.
A partir du 13 février

LOTTE DU VILLAGE DES INVENTEURS
de Janno Pöldma et Heiki Ernits. A partir de 4 ans.
Lotte est une petite chienne enjouée qui vit en famille à Gadgetville où les habitants rivalisent d'ingéniosité pour inventer toute sorte de gadgets domestiques.
Mercredi 22 février Séance Ciné-goûter à 14h.

MAX & CO
de Samuel Guillaume et Frédéric Guillaume.
A partir de 6 ans.

© DR

Max est musicien d'ascenseur Chez Rodolfo, fabricant de tapettes à mouches sur le déclin. Pour sauver son entreprise Bzz & co, ce dernier décide d'élever une espèce de mouche mutante.
A partir du 27 février

SÉANCE CINÉMA RETRAITÉS
JEUDI 7 FÉVRIER
POUR OBTENIR LA CARTE : 01 41 18 19 63

Bach revisité

© DR

Bach et au-delà " : un bien beau titre pour un bien beau voyage auquel nous convie Gabriela Montero. En effet, c'est sans prétention (bien que s'attaquer à Jean-Sébastien ne soit pas si anodin que cela) mais avec beaucoup de sensibilité, de talent et d'originalité que la pianiste vénézuélienne revisite une partie du répertoire du maître, reprenant et improvisant sur ses thèmes parmi les plus connus tels le fameux "*Prélude en do*", le splendide Adagio en ré mineur, l'éternel "*Jésus que ma joie demeure*", en passant par la mythique "*Toccata en ré mineur*" pour une version jazzy endiablée (un peu trop courte par contre). De fait, on pense immanquablement au pianiste roi de l'improvisation Keith Jarrett pour le climat intimiste et poétique qui s'instaure dès les premières mesures, ainsi qu'à Fazil Say pour l'audace dont fait montre Gabriela Montero dans une approche peu commune de la musique, libérée de son carcan classique. Pour cet exercice de style que représente le récital piano solo, on pense également à Eric Satie pour la légèreté et la (relative) brièveté des pièces abordées, de même qu'à Claude Debussy pour le caractère résolument moderne d'une interprétation à la fois fluide et aérienne. Un bien beau disque en vérité … *Alain Piron*

@ Gabriela Montero : " Bach & Beyond " (EMI Classics, 2006)

Dans un registre voisin, petite sélection de disques à découvrir à la Médiathèque :

- Classiques revisités en jazz => Jacques Loussier : " Play Bach " - Eugène Cicero : " Spring Song " & Improvisations au piano seul => Keith Jarrett : " Paris Concert " - Gonzales : " Piano Solo " & Œuvres néo-classiques pour piano seul => George Winston : " Winter into Spring : Piano Solos " - Craig Armstrong : " Piano Works " & Classiques dépoussiérés => Chick Corea : " The Mozart Sessions " - Fazil Say : " Bach " - Nb : les 3 premiers artistes cités sont classés en jazz, les 3 suivants dans le fonds " musiques nouvelles ", et les 2 derniers en classique. - L'ensemble de ces disques est disponible à l'Espace Musique & Images de la Médiathèque.

Et aussi…

EXPOSITION
A l'occasion de rencontres autour de la lecture, la médiathèque propose de découvrir une trentaine de portraits d'écrivains réalisés par le photographe Louis Monier.
Du 5 au 29 février

ANIMATIONS JEUNESSE
Atelier du musée : jeu de nez
A l'occasion de l'exposition « La vigne en haut, la ville en bas », une atelier olfactif sera proposé aux jeunes Suresnois.
Mardi 5 février de 17h à 18h
Mercredi 20 février de 10h30 à 11h30

LES MARDIS DE L'HISTOIRE DE L'ART
Accessible aux adhérents de la médiathèque
L'avant garde tchèque ou le cubisme à Prague
Le 12 février
Kupka ou le rythme de la couleur
Le 4 mars

LES SAMEDIS DU CINÉMATOGRAPHE
Les Tontons flingueurs de Georges Lautner avec Lino Ventura, Bernard Blier et Francis Blanche.
Projection en audiovision
9 février à 15h

ATELIER INTERNET
A la découverte du web.
Renseignements et inscriptions à l'accueil de la médiathèque
A partir de 14 ans
Date

En application de l'article L.52-1 du Code électoral et du règlement intérieur du Conseil municipal de Suresnes, les groupes d'élus doivent veiller à ce que les sujets et la tonalité de leur tribune conservent la neutralité nécessaire par rapport aux élections municipales et cantonales à venir.

Faire face aux difficultés internationales

Groupe UMP

Le chômage baisse, la sécurité s'améliore, le nouveau traité européen est sur les rails, l'union euro-méditerranéenne est lancée, l'autonomie des universités est votée, accompagnée d'une aide budgétaire sans précédent, un accord a été signé par les partenaires sociaux sur le nouveau contrat de travail, le service minimum dans les transports publics a été adopté, le déblocage des heures supplémentaires défiscalisées et exonérées de charges également, le paquet fiscal qui profite à toutes les catégories sociales a été voté et s'applique dès 2008, la réforme des régimes spéciaux de retraite a été réalisée, la révision de la carte judiciaire est finalisée, le Grenelle de l'environnement a été une première mondiale, saluée partout comme une référence et un exemple à suivre.

Ce bilan, en seulement neuf mois de présidence, amputés de la période des élections législatives, est sans précédent sous la Vème République, à l'exception, peut-être, des premiers mois du premier septennat du Général De Gaulle.

Pour autant les résultats de ces actions décisives ne peuvent être perceptibles instantanément pour les raisons suivantes :

- La première, c'est qu'il faut du temps pour que des mesures, quelles qu'elles soient, produisent leurs effets.

- La deuxième, c'est la répercussion sur le pouvoir d'achat des Français d'événements qui sont étrangers à l'action présidentielle et gouvernementale : l'envolée des prix du pétrole, la hausse des matières premières qui se répercutent sur les produits manufacturés et qui est due à la demande croissante des pays émergents tels que la Chine (1,4 milliard d'habitants) et l'Inde (1 milliard d'habitants), la crise économique et boursière résultant de celle des « subprimes » aux Etats-Unis, enfin la hausse des prix dans l'agroalimentaire due aux mauvaises conditions climatiques de l'année écoulée.

Ainsi, les Français ne peuvent-ils percevoir immédiatement les effets des nombreuses actions engagées depuis neuf mois et cela, naturellement se répercute sur leur moral et l'appréciation qu'ils portent sur la politique gouvernementale.

Si l'impatience de nos compatriotes est compréhensible dans un contexte difficile, gageons qu'ils réaliseront rapidement que les mesures courageuses et décisives prises ces derniers mois sont précisément celles qui permettent à la France de résister aux turbulences mondiales du moment.

Après avoir semé, les Français récolteront bientôt les fruits de leurs efforts.

La suppression de la carte scolaire va-t-elle favoriser la mixité sociale ?

Groupe socialiste

Les jeunes des périphéries pourront-ils rejoindre les établissements des centres villes et s'asseoir sur les mêmes bancs que les jeunes «héritiers» ?
Les jeunes des centres villes pourront-ils rejoindre les établissements des périphéries et découvrir le plaisir des transports en commun ?
« Une dérogation pour tout le monde, une sélection sur critères sociaux si trop de monde, pour une mixité sociale », rassure le ministre de l'Education.
Et, comme les murs des établissements les plus prisés ne sont pas extensibles, M. Darcos préconise d'utiliser en priorité des « critères sociaux » inspirés par la « discrimation positive » : boursiers (sociaux et au mérite) et élèves handicapés. Sans oublier ceux qui recherchent une option rare et un parcours très particulier.
De fait, seront exclus des dérogations tous les enfants et les jeunes qui ne le « méritent » pas : résultats scolaires insuffisants ou situations asociale des parents.
Quels sont les critères pour rester dans les établissements les plus prisés ? Simple, on reste scolarisé « de droit » dans l'établissement le plus proche de son domicile avec les « critères sociaux » prédéfinis : catégories professionnelles supérieures, habitat en centre ville, activités culturelles et touristiques...
Quels sont les critères pour rester dans les établissements les moins attractifs ? Simple on reste scolarisé « de droit » dans l'établissement le plus proche de son domicile avec « les critères sociaux » prédéfinis : travail sans qualification, partiel ou préciare, chômage, habitat en cité, activités de rue tout au long de l'année...
Ce sont toujours les critères sociaux qui déterminent l'affectation dans un établissement. La suppression de la carte scolaire va donc bien à l'encontre de la mixité sociale !
Les établissements cotés n'ont donc vraiment rien à craindre, même s'ils se métissent un peu ce sera avec les plus « méritants », les plus « intégrés », les plus « civilisés ». Les autres, pillés de leurs meilleurs éléments seront encore moins attractifs ! Certes, pour les collèges les plus sinistrés, le ministre prévoit le dédoublement des classes, 300 adultes supplémentaires et la possibilité d'accueillir les projets expérimentaux. Mais, attention, si tout ce dispositif « *ne permet pas de réussir* », ces collèges fermeront au bout d'une « *réflexion de trois ans maximum* ».
Que fera-t-on des élèves une fois ces portes définitivement fermées ? Le goût amer de défaite et d'injustice, déjà installé dans le cœur de tous ces enfants exclus de l'égalité scolaire risque de devenir un creuset de rejet et de haine.
Andrée SALMON : 01 45 06 53 76/ 06 81 93 18 53 / a.salmon@suresnes.fr

Les transports en commun : une question d'écologie, mais pas seulement !

Les Verts

Le développement des transports en commun est bien sûr une question d'écologie et il semble désormais évident à tous que le rapport « nombre de personnes transportées / émission de Co2 » est moins élevé dans un bus que sur un quad ou dans un 4x4...
Mais renforcer l'offre de transports en commun (étendre les horaires le soir, faire rouler toutes les lignes 7 jours / 7, avoir un Noctilien accessible), c'est bien plus que cela, c'est :
– lutter, par la mobilité, contre le désenclavement des quartiers et permettre un accès réel à tous les services et aux loisirs
– offrir, aux jeunes en particulier, de vraies chances d'accéder aux bassins d'emplois
En effet, quand un territoire est privé d'infrastructures de transports en commun ou que l'offre y est mal adaptée, ce sont toujours les plus modestes, les travailleurs aux horaires décalés qui sont les premières victimes ...
Les transports en commun, ce n'est donc pas seulement une question d'écologie, c'est aussi, et peut-être surtout, une question d'égalité !
Viviane Meilhac-Tassa, Les Verts : 2ter, rue du Clos des Ermites-92150 Suresnes /
Mail : v.meilhac@suresnes.fr

Non inscrite

En cette rentrée 2008 vont avoir lieu les Etats généraux de la santé, événement majeur pour l'avenir de notre système de soins.
De nombreux sujets seront traités ; la formation, les mesures relatives à l'installation des médecins, la création de maisons de santé pluridisciplinaires, l'organisation hospitalière, le dépistage et la prévention des maladies.
Dans ce domaine, on connaît les efforts des pouvoirs publics au plan national pour diminuer la consommation de tabac et faire de l'éducation alimentaire une priorité.
Notre ville n'est pas en reste, puisqu'elle a participé à de grandes campagnes de dépistage du diabète et des maladies cardiovasculaires.
L'association Cécile Sala, association suresnoise en faveur de l'insertion des aveugles et des malvoyants, a fait un travail remarquable en faveur du dépistage des troubles visuels dès la petite enfance.
Elle participe actuellement à une grande campagne d'information et de sensibilisation sur le glaucome et désire organiser début mars une journée de dépistage gratuit à Suresnes. La date exacte et le lieu vous seront communiqués le mois prochain. Saluons cette très belle initiative.
Dr Béjean Lebuisson, 12 rue de la Procession – Suresnes. E-mail : aline.bejeanlebuisson@wanadoo.fr

Santé : où trouver l'argent ?

Groupe communiste

Grève à l'hôpital Foch ! Après la suppression de 245 emplois, le déficit perdure et la direction veut encore faire des économies sur le dos du personnel. Les patients en subissent aussi les conséquences : le manque de personnel, la suppression de certains services comme l'orthopédie, il devient difficile d'obtenir un rendez-vous dans des délais normaux sauf à avoir les moyens d'accepter une consultation privée très chère, ces dernières se multipliant aux dépens du service public.
Cette dégradation est le lot de l'ensemble du service public hospitalier. La faiblesse des dotations, l'application de la tarification à l'acte conduisent à chercher les créneaux rentables aux dépens de l'offre de soins. Heures supplémentaires non payées pour le personnel, réductions de remboursements des soins et instauration de la franchise pour les patients. Pourtant, ce qui pose problème, ce n'est pas trop de dépenses de soins mais l'insuffisance des recettes. Des solutions de recettes pour la sécurité sociale existent. **Les Français ont besoin d'emplois et de pouvoir d'achat**, or avec 100000 créations d'emplois on obtient 1,3 milliard d'€ et pour 1 % d'augmentation du pouvoir d'achat on obtient 2,5 milliards de recettes ! Immédiatement, on peut aussi faire cotiser les stocks options, soit 7 milliards d'€, faire cotiser les revenus financiers au même titre que les salaires soit 183 milliards d'€ et mettre un terme aux 32 milliards d'exonération sociale. Il y a largement de quoi combler le trou de la sécurité sociale. Ce n'est pas le choix de M. Sarkozy qui a fait voter à sa majorité les cadeaux fiscaux pour les plus riches : 15 milliards pour les grosses fortunes, 5 milliards pour les heures supplémentaires et les 30 milliards d'exonération de cotisations patronales.

CONSTITUTION : Le projet que l'Assemblée nationale et le Sénat s'apprêtent à adopter a le même contenu que celui que les français ont repoussé par référendum. La majorité des 2/3 étant requise, les élus PS vont-ils par leur abstention laisser le champ libre à la droite et permettre ce déni de démocratie? Signez nombreux la pétition pour un nouveau référendum.
Dominique Bertrand, Gisèle Caillaux, tél. 06 84 43 59 53 /
courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr

Groupe d'Union Locale

Devoir citoyen aller voter dès le 1er tour soit le 9 mars.

Comme chaque mois, depuis de nombreuses années nous avons été amenés à mettre en avant nos souhaits pour Suresnes et vous avez été très nombreux à nous faire part de vos remarques.

Etant à moins de 2 mois des élections Municipales dont le 1er tour est le 9 mars , il nous semblait plus honnête de ne pas publier de chronique, compte tenu de notre engagement personnel.

Par contre et quel que soit votre choix pour demain, il faut aller voter dès le 1er tour pour que vos idées soient représentées.

Thierry Burtin

Stéphane Perrin Bidan

Pour construire ensemble, à votre écoute sur notre adresse E-mail : unionlocalesuresnes@club-internet.fr ou par courrier à notre attention à la Mairie de Suresnes : 2 rue Carnot.

Thierry BURTIN et Stéphane PERRIN BIDAN vos représentants du Groupe d'Union Locale pour Suresnes, proches de Vous. Et le blog de notre Groupe : unionlocalesuresnes.com